

# DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 04h30 Dohr: 12h52  
Asr: 16h37 Maghreb: 19h41 Isha: 21h08

MÉTÉO

Alger : 29° 24°  
Oran : 33° 23°  
Annaba : 38° 25°  
Béjaïa : 27° 22°  
Tamanrasset: 38° 30°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 15 août 2024 / 11 safar 1445 - N° 3628 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - PALESTINE

**L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à sanctionner l'entité sioniste pour ses crimes**

P. 24

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

**Réunion de coordination sur les activités à venir des deux chambres du Parlement**

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Examen de décrets exécutifs et des exposés relatifs à plusieurs secteurs (communiqué)**

P. 4

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

## Début de la campagne électorale

La campagne électorale pour la Présidentielle prévue le 7 septembre, débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 3 septembre prochain, période durant laquelle les trois candidats en lice détailleront leurs programmes électoraux respectifs pour tenter de convaincre les citoyens de voter pour eux. Durant ces vingt jours de campagne, les trois candidats en lice, à savoir M. Aouchiche Youcef pour le Front des forces socialistes (FFS), M. Tebboune Abdelmadjid en tant que candidat indépendant et M. Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP), tenteront de convaincre les citoyens avec leurs programmes électoraux pour recueillir leurs suffrages à ce scrutin présidentiel, et ce, à travers un discours électoral encadré par les règles et mécanismes prévus dans la loi organique relative au régime électoral. Selon ces règles, tout candidat ou personne qui participe à une campagne électorale doit s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination, et l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite, de même que l'utilisation, à des fins de propagande électorale, des biens ou moyens d'une personne morale publique ou privée, institution ou organisme publics. P. 3



UNIVERSITÉ

**M'sila: plus de 8.000 nouveaux étudiants attendus à l'Université Mohamed-Boudiaf**

P. 8

SOCIÉTÉ CIVILE

**Oran : l'ONSC propose de nouveaux mécanismes pour consolider le rôle de la société civile (Benbraham)**

P. 4

AGRICULTURE

**El Bayadh: plus de 28.000 quintaux de céréales réceptionnés par la CCLS**

P. 6

SANTÉ

**OBÉSITÉ  
Principal facteur de risque de cancer chez les femmes**

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS  
MC EL BAYADH  
**Bouali à la tête d'un nouveau staff technique (club)**

P. 22



POÉSIE

**Le défunt poète Mohamed Belkacem Khemar inhumé au cimetière d'El Alia à Alger**

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc (MDN)**

P. 24

## DÉCÈS DU POÈTE BELKACEM KHEMAR

### Le ministre des Moudjahidine présente ses condoléances

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a présenté, mercredi, ses sincères condoléances à la famille du poète Mohamed Belkacem Khemar décédé, mardi soir, à l'âge de 94 ans.

"En cette douloureuse épreuve, je tiens à présenter à la famille du défunt, à tous ses compagnons de lutte et à la grande famille de la culture et de la littérature, mes sincères condoléances et mes profonds sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant de prêter patience et réconfort à ses proches", a écrit M. Rebiga dans le message de condoléances. Né dans la wilaya de Biskra, le défunt était un des élèves de l'Institut Abdelhamid Benbadis de Constantine et un militant dans le mouvement national. Il était membre de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et l'un des ambassadeurs de la Révolution de libération nationale au niveau du bureau du Front de libération nationale (FLN) de Damas en Syrie, où il a contribué à faire entendre la voix de l'Algérie avec ses poèmes et sa plume, défendant les causes de la liberté et de l'indépendance face au colonialisme.

Le regretté a laissé un riche legs littéraire et révolutionnaire qui fait partie de l'histoire de la glorieuse Révolution de libération nationale, à travers ses poèmes qui chantent l'amour de la patrie et ses œuvres qui prônent une bonne éducation et l'instruction des générations montantes.

## EDUCATION NATIONALE

### Les résultats des examens professionnels annoncés aujourd'hui (ministère)

Les résultats des examens professionnels pour accéder aux différents grades des corps de l'Education nationale seront annoncés, jeudi après-midi, à travers l'ensemble des directions, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Education nationale.

"Le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des participants aux examens professionnels pour accéder aux différents grades des corps de l'Education nationale au titre de l'année 2024, qui se sont déroulés samedi 13 juillet 2024, que les résultats de ces examens seront annoncés, jeudi 15 août 2024 à partir de 16h00, à travers l'affichage des listes, le jour même à la même heure, au niveau de toutes les directions de l'Education", lit-on dans le communiqué. Une deuxième session au titre de l'année 2024 sera organisée au profit des candidats non retenus pour pourvoir les postes vacants, dont la date sera fixée ultérieurement, a ajouté le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### El Oued: 4 morts et 15 blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 15 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi matin sur la route nationale (RN-48) reliant les wilayas d'El-Meghaier et El Oued, ont rapporté les services de la Protection civile (PC).

L'accident s'est produit à 18 km de la commune d'El-Hamraia (110 km au nord du chef lieu de wilaya), suite à une violente collision entre un bus de transport des voyageurs et un véhicule utilitaire, entraînant la mort sur place de quatre personnes, et des blessures à différents degrés de gravité à 15 autres, a déclaré à l'APS le directeur de la Protection civile, Ahmed Baouji.

Les corps des victimes de l'accident, âgés entre 16 et 63 ans, ont été transférés vers la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH) Ben Omar Djilani du chef lieu de wilaya, alors que les blessés ont été transférés vers les services des urgences de la même structure de santé.

Une enquête à été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes exactes de cet accident mortel.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Médéa: arrestation de trois personnes pour trafic de psychotropes à Berrouaghia et Souagui

Les éléments des sûretés des daïras de Berrouaghia et Souagui (Médéa) ont appréhendé récemment trois personnes présumées impliquées dans un trafic de comprimés psychotropes lors de deux opérations distinctes, a indiqué mercredi un communiqué de la sûreté de wilaya.

Les individus interpellés, qui exerçaient leur activité illégale dans certains quartiers de ces deux agglomérations urbaines du centre et de l'Est de la wilaya de Médéa, ont été arrêtés suite à une enquête minutieuse diligentée dans le cadre de la lutte contre la vente et la consommation de drogue, a précisé la même source.

Les enquêteurs ont procédé, lors de ces arrestations, à la saisie de plus de 1.000 comprimés psychotropes et ont récupéré également une somme d'argent provenant de la vente de cette drogue, mentionne le communiqué.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les trois personnes arrêtées pour le chef d'accusation de "possession et vente illicite de drogue dans le cadre d'une bande criminelle organisée". Ils ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a conclu le communiqué de la sûreté de wilaya.

## Djelfa: un groupe criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes neutralisé

Un groupe criminel organisé, spécialisé dans le trafic de substances psychotropes, a été neutralisé par les services de la sûreté de wilaya de Djelfa, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité.

Inscrite dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité urbaine sous toutes ses formes, cette opération a été réalisée suite à des informations parvenues à la 5e sûreté urbaine de Djelfa portant sur la présence de personnes suspectées d'activer dans le cadre d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de substances psychotropes et de drogues dans un domicile sis à la même ville, a indiqué le chargé de communication à la sûreté de wilaya, le commissaire de police, Mohamed Kioua.

Il a ajouté qu'après avoir pris toutes les mesures légales en coordination avec le Parquet, une souricière a été mise en place et a abouti à l'arrestation de tous les membres du réseau, au nombre de six (6), âgés de 21 à 36 ans, dont deux (2) jeunes filles.

L'opération s'est soldée par la saisie de 990 comprimés psychotropes, 2,16 g de drogues dures (cocaïne) et d'un montant de 225.000 DA, issu des revenus de vente de ces drogues. Les six suspects ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent pour les chefs d'accusation de "possession, transport et stockage de substances psychotropes dans le but de leur vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé", "incitation à la débauche" et "blanchiment d'argent au sein d'un groupe criminel", a conclu la même source.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Oran: démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier et saisie de plus de 43 kg de kif traité (Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont réussi à neutraliser un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans l'importation, le stockage et le transport de drogues, et à saisir plus de 43 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris, mardi, de ce corps de sécurité. L'opération est intervenue à la suite de la surveillance, par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants et les psychotropes, des activités des membres de ce réseau criminel et leurs mouvements à travers les frontières ouest du pays, a précisé dans un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Oran.

Opérant dans le cadre de l'extension des compétences, les policiers ont arrêté les éléments du réseau composé de 5 individus, des repris de justice, et faisant l'objet de recherches lancées à leur encontre par les instances judiciaires, de même qu'ils ont réussi à saisir une quantité de 43,5 kg de kif traité, a fait savoir la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui devront répondre des chefs d'accusation d'importation, de stockage et de transport de drogues, a indiqué la même source.

## TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

### Mandats de dépôt contre 21 accusés pour appartenance et participation à des organisations terroristes et subversives



Le juge d'instruction chargé de la section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier près le tribunal de Sidi M'Hamed (Algier) a émis des mandats de dépôt contre 21 accusés et des mandats d'arrêt contre deux (2) accusés en fuite à l'étranger pour appartenance et participation à des organisations terroristes et subversives, et ce, suite à la récente affaire de saisie d'armes et de munitions au niveau du Port de Bejaia impliquant ces derniers, a indiqué mercredi le procureur de la République adjoint près le même tribunal, Sidali Bouzrina.

"En date du 4 août courant et lors du traitement de la traversée maritime des voyageurs arrivant à bord d'un bateau battant pavillon étranger, le principal accusé répondant aux initiales (Z.M.), qui était accompagné de son épouse (B.N.), a été soumis au contrôle douanier de routine, conformément aux procédures en vigueur, lequel contrôle a abouti à la découverte de ces armes à bord de son véhicule", a précisé le procureur de la République adjoint, lors d'une conférence de presse au siège du tribunal.

L'opération s'est soldée par la saisie de 21 armes, de 2000 balles réelles de différents calibres, de projectiles de différentes armes, de pièces vestimentaires semblables aux vêtements militaires, d'armes blanches et de stocks de cartouches, selon la même source.

## TIZI-OUZOU

### Arrestation de trois auteurs présumés des incendies déclenchés dans des espaces forestiers à Draâ-El-Mizan

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont arrêté trois (3) individus soupçonnés d'avoir provoqué des incendies au niveau d'espaces forestiers dans la région de Draâ-El-Mizan au sud-est de la wilaya, a indiqué, mardi, un communiqué du Groupement territorial de ce corps sécuritaire.

Selon le communiqué du Bureau de l'information et de la communication, les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté trois (3) individus pour avoir mis le feu à travers plus de 10 hectares de surfaces forestières dans le village de Tazrou (commune de Draâ-El-Mizan). Les faits de cette affaire remontent à dimanche soir vers 22h, lorsque (3) individus âgés entre 21 et 38 ans fêtaient le mariage de leur ami (S.B), en allumant des feux d'artifice avant de les jeter dans les broussailles à Tazrou (commune de Draâ-El-Mizan), ce qui a provoqué un incendie et entraîné des pertes matérielles dont plus de 10 hectares de surfaces forestières ravagées.

Les investigations menées par les éléments de la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Draâ-El-Mizan, en coordination avec le service de recherche et d'investigations de la GN de Tizi-Ouzou, ont permis d'arrêter, en un temps record, les suspects, qui ont reconnus les faits qui leur sont reprochés, a précisé le communiqué.

Les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes, après parachèvement de l'enquête, ajoute le communiqué.

Pour rappel, les services de la Protection civile étaient intervenus à 22h, immédiatement suite à l'incendie déclaré au village Tazrou, en mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires consistant en 25 pompiers, sept (7) Camions citerne, et une ambulance pour l'extinction des feux.



## PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE Début de la campagne électorale

La campagne électorale pour la Présidentielle prévue le 7 septembre, débutera jeudi et se poursuivra jusqu'au 3 septembre prochain, période durant laquelle les trois candidats en lice détailleront leurs programmes électoraux respectifs pour tenter de convaincre les citoyens de voter pour eux.

Durant ces vingt jours de campagne, les trois candidats en lice, à savoir M. Aouchiche Youcef pour le Front des forces socialistes (FFS), M. Tebboune Abdelmadjid en tant que candidat indépendant et M. Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP), tenteront de convaincre les citoyens avec leurs programmes électoraux pour recueillir leurs suffrages à ce scrutin présidentiel, et ce, à travers un discours électoral encadré par les règles et mécanismes prévus dans la loi organique relative au régime électoral.

Selon ces règles, tout candidat ou personne qui participe à une campagne électorale doit s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination, et l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite, de même que l'utilisation, à des fins de propagande électorale, des biens ou moyens d'une personne morale publique ou privée, institution ou organisme publics.

L'utilisation des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance, est interdite, de même que l'usage malveillant des attributs de l'Etat.

En revanche, tout candidat bénéficie d'un accès équitable aux médias audiovisuels autorisés, la durée des émissions accordées étant égale pour chacun des candidats. Il convient de rappeler ici que le tirage au sort pour la répartition des tranches horaires allouées aux interventions des candidats au titre de l'expression directe sur les médias audiovisuels publics, a eu lieu, samedi dernier, sous la supervision du président de l'Autorité



nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, les candidats bénéficiant d'un temps de parole de six (6) minutes pour chaque intervention.

L'ANIE avait auparavant publié un arrêté fixant les modalités et procédures d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des activités des candidats à la Présidentielle. L'arrêté concerne tous les médias audiovisuels publics et privés de droit algérien disposant d'une autorisation légale, de même que les autres médias audiovisuels privés, dont les programmes sont diffusés légalement depuis l'Algérie, y compris l'activité audiovisuelle en ligne.

L'arrêté fixe également les modalités de couverture médiatique des activités des candidats à la Présidentielle par la presse écrite et la presse électronique, ainsi que la publicité des candidatures via les réseaux sociaux.

Selon cet arrêté, les médias sont tenus d'assurer une couverture équitable et objective, de garantir le droit de réponse, de respecter les principes d'impartialité et d'honnêteté et de vérifier les informations relayées.

L'arrêté insiste aussi sur le respect du silence électoral trois (3) jours avant la date du scrutin, rappelant que la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs et les cotes de popularité des candidats sont interdites soixante-douze (72) heures avant la date du scrutin sur le territoire national et cinq (5) jours avant la date du scrutin pour la communauté nationale établie à l'étranger. Dans ce contexte, il y a lieu de noter que la loi exige de chaque candidat le respect des règles juridiques régissant le financement de la campagne électorale. Au terme de sa réunion, début août, la Commission de contrôle du financement de la cam-

pagne électorale avait rappelé ces règles, qui visent à garantir la légitimité et la transparence du financement de la campagne et de faciliter l'examen et le contrôle de ses dépenses.

Ces règles stipulent que chaque candidat est tenu d'ouvrir un compte de campagne électorale et de désigner un trésorier de campagne électorale, qui est tenu de transmettre les coordonnées du compte bancaire à la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale. La campagne électorale est financée au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques, de l'apport personnel du candidat et des dons en numéraire ou en nature provenant des citoyens personnes physiques. Ces règles interdisent à tout candidat de recevoir, d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèce, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, provenant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère.

Pour assurer le bon déroulement de la campagne électorale, l'ANIE, à travers ses délégations dans les wilayas, a mis à disposition tous les moyens matériels et logistiques et pris toutes les dispositions concernant l'organisation des meetings, l'affichage et la publicité.

De leur côté, les candidats ont finalisé les préparatifs, procédé à l'installation de toutes les structures et coordinations relevant de leurs directions de campagne et attendent de pouvoir convaincre les citoyens avec leurs programmes électoraux respectifs qu'ils pourront détailler dès aujourd'hui.

### L'ANIE annonce le corps électoral à l'intérieur du pays et à l'étranger

Le corps électoral, en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, s'élève à 23.486.061 électeurs à l'intérieur du pays et 865.490 électeurs à l'étranger, selon les résultats de la révision exceptionnelle des listes électorales, annoncés mercredi par l'Autorité nationale indépendante des élections

(ANIE). Lors d'un point de presse animé au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal", le président de l'ANIE, M. Mohamed Charfi a annoncé que "le corps électoral, en prévision de l'élection présidentielle, s'élève à 23.486.061 électeurs à l'intérieur du pays, dont 47% de femmes et 53% d'hommes, tandis

que le nombre des électeurs âgés de moins de 40 ans, est de 36%".

Le nombre des électeurs à l'étranger s'élève, quant à lui, à "865.490 électeurs, dont 45% de femmes et 55% d'hommes, le nombre des électeurs âgés de moins de 40 ans étant de 15%".

### Les modalités d'organisation des rassemblements et réunions publiques pendant la campagne électorale définies

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a défini, dans une circulaire, les modalités d'organisation des rassemblements et réunions publiques pendant la campagne électorale qui débutera, jeudi, pour l'élection présidentielle du 7 septembre.

D'après cette circulaire datée du 8 août 2024, les salles de réunion et les structures agréées "sont réparties entre les candidats de manière juste et équitable, et par tirage au sort, le cas échéant" en vue d'y abriter la campagne électorale dudit scrutin, conformément à la loi relative aux réunions et manifestations publiques. La demande d'autorisation des rassemblements et réunions publiques électorales doit être déposée

auprès du wali territorialement compétent, "trois jours francs au plus avant la date de la réunion", précise le document. S'agissant des trois premiers jours de la campagne électorale, "les candidats ou leurs représentants dûment habilités doivent présenter une demande d'autorisation, un jour avant, pour y statuer". La demande d'autorisation doit inclure plusieurs informations dont l'identité des organisateurs et l'objet de la réunion, et sera notifiée au représentant de l'ANIE au niveau local. Concernant les rassemblements et réunions publiques électorales, ils sont tenus dans "des salles et lieux agréés et sécurisés au préalable". "Les coordinateurs des délégations de wilayas de l'ANIE sont chargés de

désigner les salles et lieux de réunions publiques agréés à attribuer gratuitement aux candidats de manière équitable au cours de la campagne électorale", note la même source. "Ces installations et leur périmètre extérieur doivent être sécurisés pendant toute la durée de la campagne électorale, en vue de protéger les animateurs et les participants", selon la circulaire.

Concernant la répartition des salles et lieux pour abriter ce type de rassemblements, la même source a indiqué que cette mission est confiée au coordinateur de la délégation de wilaya de l'ANIE en concertation avec les représentants des candidats. En cas de chevauchement de programmes entre les candidats, un accord à l'amiable

entre les parties concernées est privilégiée, et à défaut, le coordinateur de wilaya de l'ANIE procède à un tirage au sort. Le document a rappelé l'interdiction de l'utilisation des haut-parleurs à proximité des hôpitaux et des établissements éducatifs, conformément aux dispositions de la loi relative aux réunions et manifestations publiques.

Il s'agit également de "l'interdiction de l'utilisation, à des fins de propagande électorale, des lieux de culte, des établissements et administrations publiques, ainsi que des établissements éducatifs et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance". La campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre débutera jeudi pour une période de 20 jours.

### Les principales étapes du processus électoral

Le processus électoral relatif aux élections présidentielles du 7 septembre prochain, annoncé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en mars dernier, passe par plusieurs étapes définies par la loi organique relative au régime électoral, dont voici les plus importantes :

- 21 mars 2024 : Le Président de la République annonce la décision d'organiser des élections présidentielles anticipées le 7 septembre 2024.

- 8 juin 2024 : Le Président de la République convoque le corps électoral en prévision des élections présidentielles, conformément à l'article 91 de la Constitution.

- 9 juin 2024 : L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) procède à la distribution des formulaires de souscription des signatures individuelles à ceux qui souhaitent se présenter à la candidature.

- 12 juin 2024 : Début de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales qui s'est achevée le 27 du même mois.

- 18 juillet 2024 : Clôture du processus de dépôt des dossiers de déclaration de candidature au niveau de l'ANIE.

Seize (16) prétendants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre sur 35 ont déposé les dossiers de déclaration de candidature.

- 25 juillet 2024 : L'ANIE annonce la liste préliminaire des candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre.

- 31 juillet 2024 : La Cour constitutionnelle se prononce sur la validité des recours qui lui ont été soumis et approuve la liste définitive des candidats. Il s'agit de MM. Aouchiche Youcef pour le Front des Forces socialistes (FFS), Tebboune Abdel-

madjid en tant que candidat indépendant et Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP).

- 15 août 2024 : Les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux à l'occasion de lancement de la campagne électorale qui s'ouvre 23 jours avant la date du scrutin (7 septembre) et se termine 3 jours avant celle-ci.

### ANIE : installation des coordinateurs communaux de la délégation d'Alger

Les coordinateurs communaux de la délégation d'Alger de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ont été installés en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre, a annoncé le coordinateur de wilaya de cette délégation, M. Mouloud Bennacef. Dans une déclaration à l'APS, M. Bennacef a précisé qu'il s'agissait d'avocats, notaires, huissiers de justice, ingénieurs et greffiers, ainsi que de professionnels de différents métiers, ayant été installés à la tête de 57 délégations communales de l'ANIE en prévision de la prochaine élection présidentielle. Les principales missions de ces coordinateurs consistent à veiller à l'encadrement des élections qui requièrent des efforts importants", a-t-il souligné, en plus de "s'assurer que les

cartes d'électeur soient remises aux ayants-droit".

Depuis la convocation du corps électoral en juin dernier, la délégation d'Alger de l'ANIE, s'est attelée à "la création de plateformes électroniques accessibles à tous les citoyens inscrits sur les listes électorales", a-t-il dit. Ainsi, "la délégation de wilaya œuvre à associer un grand nombre de citoyens dans l'exercice du droit politique, notamment les jeunes compétents", a-t-il affirmé, soulignant que "pour ce faire, il est désormais possible d'inclure tout citoyen inscrit sur les listes électorales, jouissant de compétences (n'appartenant à aucun candidat ou parti jusqu'au quatrième degré de parenté), dans la catégorie des encadreurs de la présidentielle du 7 septembre".

## HISTOIRE

## Rebiga: "Le Peuple algérien a su vivre les différents tournants décisifs du pays"



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a affirmé, à Alger, que le peuple algérien, fort de sa conscience et de son legs révolutionnaire, "a toujours su vivre les tournants décisifs traversés par le pays".

S'exprimant lors d'une conférence historique organisée au Musée national du Moudjahid, à l'occasion du 63<sup>ème</sup> anniversaire de la mort en martyr du héros Djilali Bounaama dit "Si Mohamed", M. Rebiga a souligné que le "peuple algérien a toujours su vivre les tournants décisifs traversés par l'Algérie grâce à sa conscience de ses questions vitales, des choix et des positions prises visant à assurer un "avenir meilleur pour l'Algérie, en s'inspirant du legs de la glorieuse Révolution de libération et des hauts faits de ses héros". Cette rencontre est "une opportunité pour se rappeler la bravoure du chahid Djilali Bounaama, mais pour s'inspirer, également, des nobles valeurs du martyr et de ses compagnons, qui ont eu l'honneur de participer à l'épopée de l'indépendance et à l'écriture de l'histoire du peuple algérien, une histoire qui s'est poursuivie, ces dernières années, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers notamment les différentes étapes d'édification et du renouveau national", a ajouté le ministre.

Evoquant certains aspects de la personnalité du chahid Djilali Bounaama, M. Rebiga a affirmé que les qualités du héros "se manifestent à travers ses dires et ses actes", ajoutant qu'il fut également "un brave dirigeant sans égal qui est tombé au champ d'honneur lors d'un accrochage inégal à Blida, le 8 août 1961".

La conférence qui s'est déroulée en présence de représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile, a connu la projection d'un film-documentaire sur le parcours politique et militant du martyr outre des témoignages vivants de moudjahidine qui ont évoqué le parcours du chahid Bounaama Djilali.

Le ministre a saisi cette occasion pour rendre hommage à la famille du chahid et à d'autres moudjahidine qui ont présenté, ces derniers temps, leurs témoignages vivants au profit du Musée national du moudjahid.

Les Chahid est né le 16 avril 1926 à Beni Handel (Ouansers) où il était également militant au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés (MTLD) avant de rejoindre l'Organisation spéciale (OS).

Il fut arrêté le 6 novembre 1954 jusqu'au 6 novembre 1955, pour occuper, par la suite, des responsabilités dans la 3<sup>e</sup> région de la Wilaya IV historique avant de tomber au champ d'honneur, le 8 août 1961 à Blida.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Examen de décrets exécutifs et des exposés relatifs à plusieurs secteurs (communiqué)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée aux préparatifs de la prochaine rentrée sociale et à l'examen de décrets exécutifs relatifs aux secteurs des douanes et de la pêche ainsi que d'autres dossiers, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 14 août 2024, une réunion du Gouvernement consacrée, en exécution des directives de Monsieur le Président de la République, à l'examen des préparatifs de la prochaine rentrée sociale 2024-2025, à travers les différentes procédures et mesures proactives ayant été prises par les différents secteurs concernés afin d'assurer les meilleures conditions de la rentrée scolaire, pour les personnes aux besoins spécifiques, ainsi que la rentrée universitaire et de la formation et de l'enseignement professionnels.

Par ailleurs, le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail, qui vise la révision du cadre réglementaire régissant la profession du commissionnaire en douane, et ce, en vue de renforcer la gouvernance douanière et d'accompagner les évolutions du commerce extérieur, ainsi que son adaptation aux évolutions économiques internationales.

Le Gouvernement a également examiné un décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de la pêche, visant à promouvoir les produits de la pêche et développer la pêche en haute mer.



Enfin, le Gouvernement a examiné un certain nombre de mesures relatives au suivi de la mise en œuvre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt,

décidé par Monsieur le Président de la République, notamment dans sa partie relative au développement du réseau routier, et a également entendu une communication, dans le cadre de la politique de transition énergétique, sur les stations-services de recharge de batteries pour voitures électriques visant une transition progressive vers la mobilité électrique".

## MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

## Mascara : le rôle de l'instance du médiateur de la République dans l'amélioration de la relation entre l'administration et le citoyen

Les participants à une journée d'étude sur " le citoyen au cœur des intérêts du président de la République .. la transparence, fondement de la qualité du service public ", organisée, mercredi à Mascara, ont mis en exergue le rôle de l'instance du médiateur de la République dans l'amélioration de la qualité des relations entre l'administration et le citoyen.

L'universitaire Abou El Fadhl Bahlouli de l'université Mustapha Stambouli de Mascara a souligné que l'instance du médiateur de la République a amplement contribué à améliorer la qualité de la relation entre l'administration et le citoyen et élever la confiance entre les institu-

tions de l'Etat et les citoyens".

Il a ajouté que cette instance "a renforcé les mécanismes de transparence" dans la prise en charge des préoccupations des citoyens liées au développement local et en mettant en place des passerelles de communication entre les citoyens et divers organismes publics tels que les services de la wilaya, les communes et les administrations.

Pour sa part, le professeur Boudaï Hadj Mokhtar de la même université a souligné que la création de l'instance de Médiation de la République "a eu un impact positif" dans l'amélioration des relations entre les citoyens et les administrations publiques, compte tenu de la rapidité

avec laquelle les organismes publics répondent aux préoccupations des citoyens qui étaient préalablement soumises par les délégations du médiateur de la République.

Le même intervenant a souligné que la création de cette instance reflète " le grand intérêt que l'Etat attache à l'amélioration de la qualité des services de l'administration publique".

De son côté, le délégué local du médiateur de la République, Lazhar Haddadou, a indiqué dans son intervention que cette instance est une force de proposition efficace, qui permet d'améliorer le service public destiné au citoyen.

Le Secrétaire général de la wilaya de Mascara, Abdelma-

lek Mekhloufi, a souligné, pour sa part, que les autorités de wilaya poursuivent l'accompagnement de l'instance du médiateur de la République dans l'exercice de ses fonctions au service du pays et du citoyen.

A noter que cette journée d'étude, organisée par la délégation locale du médiateur de la République, en coordination avec l'inspection générale de la wilaya, s'est tenue en présence des autorités de wilaya, des élus locaux, des cadres d'instances et entreprises publiques, d'universitaires et de chercheurs de l'université Mustapha Stambouli de Mascara, ainsi que des représentants de la société civile.

## SOCIÉTÉ CIVILE

## Oran : l'ONSC propose de nouveaux mécanismes pour consolider le rôle de la société civile (Benbraham)

Le président de l'Observatoire national de la société civile Noureddine Benbraham a proposé, mardi soir à Oran, de nouveaux mécanismes visant à consolider davantage le rôle de la société civile, lui permettant d'être au diapason de l'évolution de la société.

Intervenant lors d'une rencontre avec le bâtonnat de la wilaya d'Oran à la Cour de justice, en présence du wali d'Oran Saïd Sayoud et des représentants des autorités locales, M. Benbraham a souligné que l'Observatoire national de la société civile a retenu quatre mécanismes dans le cadre de sa stratégie 2024-2030 pour renforcer le rôle de la société civile.

Le même intervenant a souligné que le premier mécanisme porte sur le renforcement du rôle de la société civile à travers la loi sur les associations, en cours de révision, alors que le

deuxième mécanisme concerne le renforcement de la démocratie participative en confortant l'aspect fonctionnel de la société civile. Il a ajouté que le 3<sup>ème</sup> mécanisme porte sur le renforcement du rôle de la société civile pour accélérer le mécanisme de numérisation, en vue de parvenir à la citoyenneté numérique et le 4<sup>ème</sup> mécanisme est de renforcer l'ouverture de la société civile sur son environnement externe, territorialement et sur le plan international. M. Benbraham a indiqué que l'Observatoire national de la société civile, créé en 2020 comme instance consultative, intervient pour concrétiser le projet du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui considère la société civile comme partenaire dans la bonne gouvernance.

Par ailleurs, M. Benbraham a supervisé une rencontre avec l'élite du sec-

teur de la santé à l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) 1<sup>er</sup> novembre 1954 d'Oran, ou le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf, a présenté un exposé sur les acquis du secteur de la wilaya et les projets importants concrétisés, ces dernières années.

M. Benbraham a souligné, dans son intervention devant le personnel de la santé, la nécessité de préserver les acquis importants réalisés par l'Etat, notamment concernant l'amélioration des conditions de travail des médecins en termes de structures et d'équipements. En marge de cette rencontre, une convention de partenariat a été paraphée entre l'APC d'Arzew et l'association "Hayat" de prise en charge des malades cancéreux pour concrétiser le principe de la démocratie participative.



## BORDJ BOU ARRERIDJ M. Bentaleb salue les acquis du développement réalisés dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a salué les acquis réalisés sur le plan du développement local par la wilaya de Bordj Bou Arreridj les qualifiant de "modèle de la dynamique économique que connaît le pays".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué que les décisions prises par les pouvoirs publics ont eu un impact sur toute la société et ont suscité une nouvelle dynamique économique au pays, soulignant que "la wilaya de Bordj Bou Arreridj constitue un modèle de cette dynamique en étant un des plus importants pôles économiques à l'échelle nationale avec un accroissement durant les sept derniers mois des recrutements de 27 % grâce aux efforts des entreprises économiques pour gé-

nérer de la richesse et des emplois stables aux jeunes".

Il a également souligné que les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre d'une nouvelle approche économique visant à établir les bases d'un développement économique global, booster l'investissement et le développement local montrent que "l'Algérie est sur la bonne voie conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

En marge de l'inauguration de l'Académie Condor dans la zone industrielle du

chef-lieu de wilaya, le ministre a relevé que ce groupe spécialisé dans les industries électroniques et de l'électroménager est "un modèle de réussite" de l'entreprise économique qui investit dans la ressource humaine, source de toute évolution et progrès.

Président également la signature d'un protocole de partenariat et de coopération entre l'entreprise Géant electronics et l'antenne locale de l'emploi, M. Bentaleb a considéré que cet accord reflète la stratégie de l'entreprise en matière de développement et de création d'emplois nouveaux, estimant que cela

"constitue un des indicateurs qui augurent de l'émergence d'entreprises algériennes compétitives sur les marchés internationaux".

Au début de sa visite, le ministre a suivi un exposé sur son secteur dans la wilaya avant de présider une opération de remise de certificats d'installation d'un nombre de demandeurs d'emploi dans plusieurs entreprises économiques ainsi que la cérémonie de signature d'un protocole de partenariat entre des entreprises économiques locales.

## BATNA Un nouveau quota de 1.500 logements publics locatifs publics et de 3.000 aides à l'habitat rural (wali)

La wilaya de Batna a bénéficié d'un nouveau quota de 1.500 logements publics locatifs (LPL) et de 3.000 aides à l'habitat rural, a indiqué, mardi, le wali, Mohamed Benmalek.

Ce quota, attribué à la wilaya dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'année 2024, s'ajoute à deux précédents quotas comprenant, pour le premier, 4.200 logements des différentes formules d'habitat et, pour le second, 6.232 unités, a précisé le chef de l'exécutif local au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la wilaya.

La mise à disposition de 1.500 LPL et de 3.000 aides à l'habitat rural a été favorisée par les mesures arrêtées localement et qui ont permis l'achèvement de tous les projets d'habitat qui étaient à l'arrêt ou qui accusaient un retard important, ainsi que par la mise à disposition du foncier nécessaire à la réalisation de nouveaux logements, a souligné M. Benmalek. Le même responsable a également ajouté, s'agissant des assiettes foncières destinées aux projets d'habitat, que des terrains exempts de tous obstacles et raccordés aux différents réseaux, ont été aménagés pour accueillir 10.000 unités d'habitation, en plus d'un nouveau pôle urbain prévu dans la commune de Djerna et pouvant recevoir 20.000 autres logements.

Le wali a affirmé, dans ce contexte, que toutes les dispositions seront prises à l'effet d'entamer la construction, dans les meilleurs délais, du quota de logements qui vient d'être attribué, ce qui permettra, a-t-il souligné, l'inscription de nouvelles opérations d'habitat au bénéfice de la wilaya.

## NÂAMA De nouveaux projets de développement au profit de la commune de Aïn Sefra

La commune de Aïn Sefra, dans la wilaya de Nâama, a récemment bénéficié de nouveaux projets de développement, notamment dans les secteurs des travaux publics, des sports et du développement urbain, a-t-on appris du Président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Kihel Mohamed.

Visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment résidant dans les groupements secondaires, ces opérations portent sur la rénovation du réseau d'assainissement du village de Belhandjir et l'achèvement d'une annexe municipale dans le quartier d'El-Dhalaâ, a indiqué le même responsable.

La même collectivité locale a aussi bénéficié d'opérations d'aménagement urbain dans le quartier de l'ancienne gare, au centre ville, ainsi que la réalisation d'un chemin au village "Mikales", la construction d'un stade de proximité au niveau du même groupement secondaire, ainsi qu'un ouvrage d'art à Oued Tirkout pour faciliter l'arrivée des élèves au nouveau collège devant ouvrir ses portes à la prochaine rentrée scolaire.

D'autre part, la commune de Aïn Sefra verra, dans les prochains jours, le lancement de projets de bitumage de routes dans les cités "Palestine", "77 logements sociaux" et aux abords de l'hôpital "Mohamed Boudiaf", ainsi qu'aux cités "Solidarité", "19 Mars", et "76 logements participatifs", a fait savoir le même responsable.

D'autres projets, dont les procédures de désignation des entreprises de réalisation sont sur le point d'être achevées, devront débiter prochainement, notamment la rénovation et le revêtement en gazon synthétique de trois stades de proximité, a fait savoir la même source.

APS

## TISSEMSILT Accélération de la cadence des travaux d'aménagement du site touristique du barrage de Koudiat Rosfa (Responsable)

Les travaux d'aménagement et d'équipement du site touristique relevant du barrage de Koudiat Rosfa, dans la commune de Beni Chaïb (Tissemsilt), avancent à un rythme accéléré, a indiqué le directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Khemissi M'chaouek.

Le même responsable a déclaré que sa direction veille à la réception de ce projet, pour lequel une enveloppe financière estimée à plus de 120 millions de dinars a été mobilisée, "avant la fin de cette année", précisant que le taux d'avancement des travaux est évalué, actuellement, à plus de 70%.

M. M'chaouek a fait observer que ce projet touristique s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

bonne, au profit de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest.

Détaillant les opérations de ce projet, le directeur du tourisme et de l'artisanat a fait savoir que les travaux d'aménagement du site, destiné à être un lieu de villégiature au bénéfice de la région, portent sur la réalisation d'un jardin de détente et de loisirs, ainsi que des espaces verts, ajoutant que des fresques, dont la réalisation a été confiée à des artistes locaux, figurent également parmi les opérations programmées, ce qui confèrera une touche esthétique certaine au site.

Il est à signaler que les différents programmes du secteur du tourisme dans la wilaya de Tissemsilt comportent l'aménagement de parcours touristiques à travers diverses communes,

ainsi que la réalisation, dans la commune de Sidi Slimane, d'un village de l'artisanat, l'aménagement d'un site thermal dans la commune de Melâab, la réhabilitation de la zone d'expansion touristique de la commune chef-lieu de wilaya, dans une optique visant à ériger la wilaya de Tissemsilt parmi les pôles touristiques du pays, a fait savoir le même responsable.

Il est à rappeler, d'autre part, que le premier responsable de l'exécutif local, Bouzaid Fethi, a exhorté à plusieurs occasions les opérateurs privés à lancer dans la wilaya de Tissemsilt des projets d'investissement dans le secteur du tourisme et à profiter des facilités et des mesures incitatives mises en œuvre par l'État pour la promotion de ce créneau d'activité.

## KHENCHELA Résorption de l'habitat précaire : relogement de 33 familles (wilaya)

Trente-trois (33) familles de la commune de Khenchela ont été relogées mardi dans des logements neufs dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, apprend-on des services de la wilaya. L'opération supervisée par le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, a bénéficié à 33 familles qui occupaient des locaux commerciaux à la cité

route El Aïzar du chef-lieu de wilaya, lesquelles ont été relogées dans des logements neufs à la résidence "Ennour" de la cité 2000 logements publics locatifs (route de Bahgaï), selon la même source.

L'opération qui s'est déroulée dans "d'excellentes conditions" avec la participation des services de l'Office local de promotion et de ges-

tion immobilière s'inscrit dans le cadre du programme tracé par les autorités de wilaya pour le relogement des familles occupant des habitations précaires, selon les services de la wilaya.

Ces logements neufs attribués disposent de toutes les commodités nécessaires tout comme ceux des 1.445 logements publics locatifs distri-

bué le 5 juillet passé. Le chef de daïra de Khenchela, Fekha Benoumar, avait présidé au début de la semaine en cours le relogement de 52 familles résidant dans des habitations précaires à la cité Lahcen Merir de Khenchela vers des logements neufs à la résidence "Ennour" de la cité 2000 logements publics locatifs

## DJANET De nouveaux projets pour renforcer le secteur de l'hydraulique (direction)

Plusieurs projets ont été retenus dans le secteur de l'hydraulique au profit de la wilaya de Djinet au titre de l'exercice 2024, susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population locale, ont rapporté mercredi les responsables du secteur.

Les projets en question, qui s'inscrivent dans le cadre du programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'exercice 2024 et au titre des plans communaux de développement (PCD), visent à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP) et l'extension des réseaux d'assainissement, a déclaré à l'APS, le directeur du secteur, Abdallah Ghodbane.

Il s'agit ainsi d'un projet portant rénovation du réseau d'eau potable, en cours de réalisation dans la commune de Djinet dans l'objectif d'assurer l'approvisionnement permanent en eau potable et de lutter contre le phénomène des fuites d'eau. Un projet de réalisation

des réservoirs d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes dans les quartiers d'In Aberber, Ifri et Anlia, est également prévu à Djinet, a indiqué ce responsable. D'autres opérations seront lancées prochainement pour renforcer l'approvisionnement en eau potable de la nouvelle ville de "Tahantourt", ainsi que la réhabilitation du réseau de distribution de l'eau potable dans la région de "Tagharghart", l'alimentation en eau potable du village de "Tabakat", et la réhabilitation et l'équipement de 15 points d'eau dans les communes de Bordj El Haouas et Djinet.

S'agissant du renforcement des capacités de stockage, le programme en question prévoit la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes au niveau du quartier "Ajahil", ainsi que deux autres projets portant réalisation et équipement de deux puits et leur raccordement au réseau d'électricité dans les communes de Dja-

net et Bordj El Haouas, en sus de l'acquisition des pompes et d'autres équipements pour les puits, a ajouté le même responsable. Concernant le réseau d'assainissement, des travaux de sa réhabilitation ont été lancés dans plusieurs quartiers du chef lieu de wilaya, a fait savoir M. Ghodbane.

Il est prévu également le lancement prochain d'un projet visant la protection de la commune de Bordj El Haouas contre les inondations, ainsi que de quatre opérations similaires dans la commune de Djinet.

Le programme de développement du secteur de l'hydraulique mis en place au profit de la wilaya de Djinet comprend également la réalisation des systèmes de filtration des eaux usées et l'achèvement de la seconde tranche du canal principal de l'assainissement entre les quartiers "Al-Jazira" et "Ifri", sur une distance de 7 kilomètres linéaires, a conclu la même source.

## INVESTISSEMENT Le CAAID lance l'initiative "Roya" pour une vision prospective de l'économie nationale

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a annoncé, à Alger, le lancement d'une nouvelle initiative "Roya" (Vision), visant à formuler des propositions à moyen et long termes pour une économie durable et forte.

L'initiative est conduite par un conseil composé de six membres et 36 commissions thématiques qui veillent, chaque semaine, à lancer un débat sur les moyens de développer un secteur économique donné, en sollicitant des chaînes créées spécialement à cet effet via les réseaux sociaux (WhatsApp, Telegram, Facebook, LinkedIn), l'objectif étant d'obtenir des propositions écrites, a déclaré à l'APS le président du CAAID, Amine Boutalbi, en marge d'une rencontre consacrée à la présentation de l'initiative.

Tous les opérateurs économiques, experts, porteurs de projets et acteurs de la société civile peuvent contribuer à l'élaboration de ces propositions, avant leur soumission pour examen à des commissions ad hoc dans le cadre de conférences, dont les recommandations seront communiquées aux instances consultatives et aux ministères, précise le même responsable.

Les débats seront axés essentiellement autour du "développement des différents secteurs d'activité économique et d'investissement dans les jeunes et les porteurs de projets, le renforcement de l'innovation, la relance du rôle de la communauté nationale à l'étranger, outre le soutien de l'économie verte, de l'énergie renouvelable et l'autonomisation de la femme", a-t-il ajouté.

Il s'agit également "du renforcement de la recherche scientifique et de la contribution à la création d'un cadre juridique et diplomatique favorisant l'attractivité des investissements", selon les explications fournies.

Les débats auront également une dimension locale, les jeunes et acteurs de la société civile, issus des différentes wilayas étant invités à participer pour tenter d'apporter des solutions à leurs problèmes.

Dans son allocution, M. Boutalbi a précisé que 150 membres se sont inscrits à l'initiative depuis son ouverture il y a une semaine, en sus de 300 opérateurs économiques désirant y adhérer, qualifiant cette initiative d'outil "pour transformer les défis en opportunités, et pour construire des mécanismes de coopération efficaces entre tous les acteurs de la société, y compris le Gouvernement, le secteur privé, le secteur public et la société civile".

Placée sous le slogan "Construisons un avenir meilleur", cette initiative aspire à "réaliser une économie algérienne diversifiée et durable, en mesure de faire face aux défis mondiaux d'ici 2040, au moyen de laquelle l'Algérie deviendra un pays leader dans les domaines de la technologie, de l'innovation, et de l'économie verte, afin de réaliser la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et environnementale", a indiqué le même responsable.

Pour sa part, le coordinateur de l'initiative, Abdelhakim Hadjou, a précisé que l'objectif de cette initiative est de "déterminer les obstacles rencontrés par chaque secteur économique et de coordonner entre ces secteurs pour en assurer le développement au même rythme par l'ouverture de canaux de communication entre les acteurs de chaque domaine".

Selon lui, cette initiative devrait "nous offrir une vision extérieure globale et claire de ce qui se passe dans notre économie, avec la possibilité de bénéficier progressivement des avancées enregistrées dans les pays les plus développés".

La rencontre a vu la participation du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPD), Omar Rekkache, ainsi que des représentants de l'Observatoire national de la société civile, de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), de parlementaires, d'experts, de chercheurs, de cadres et d'acteurs économiques.

## INDUSTRIE Sidi Bel Abbes : récupération de l'unité de fabrication de traverses en béton pour la voie ferrée au profit de l'entreprise publique "Ferrovial"

L'unité de fabrication de traverses en béton pour la voie ferrée, située dans la commune de Redjem Damouche (wilaya de Sidi Bel Abbes), a été récupérée au profit de l'Entreprise nationale de constructions de matériels et équipements ferroviaires "Ferrovial".

L'opération de réception de cette unité industrielle s'est déroulée entre le wali de Sidi Bel Abbes, Samir Chibani, le Président directeur général du groupe "Ferrovial", Belamri Bouyoucef, ainsi que le Directeur de la même unité, Akkou Djamel, sachant que la reprise de l'activité est prévue au mois de septembre prochain, après six ans d'arrêt.

Le wali de Sidi Bel Abbes a souligné que la relance de l'activité de cette unité productive intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la récupération d'usines et d'entreprises confisquées, permettant de générer des postes d'emploi, de renforcer les recettes de la commune, contribuer à créer la richesse et, par conséquent, augmenter les ressources de l'économie nationale en valorisant le produit local.

Il a ajouté que, parallèlement à l'opération de relance de cette unité, un foncier industriel a été réservé au niveau de la zone industrielle de Ras El Ma, avec la moitié de la surface de l'unité, en vue de son exploitation pour la réalisation d'une usine de fabrication de matériels de la voie fer-



rée destinés à l'Ouest du pays. Pour sa part, le Président directeur général du groupe Ferrovial, Belamri Bouyoucef, a déclaré que "parallèlement à la récupération de cette unité productive, un plan d'action a été mis en place pour sa ré-exploitation, où tous les travailleurs qui y ont exercé, auparavant, seront réintégrés, soit 85 travailleurs, qui reprendront leurs postes avec une augmentation de leur nombre, ultérieurement, selon l'acti-

tivité de l'unité". Le même responsable a fait savoir que "l'entreprise Ferrovial œuvre, à travers cette unité productive, qui constitue un plus à l'activité de l'entreprise, œuvre à s'adapter aux projets structurants lancés, dernièrement, dans le secteur de la voie ferrée, ce qui permettra de créer la richesse et générer des emplois", ajoutant que "la société devra concrétiser des projets à travers différentes régions".

## ALGÉRIE - MEXIQUE Sonelgaz et le mexicain Duro Felguera discutent du projet de réalisation d'une centrale électrique à Aïn Oussera

Le groupe Sonelgaz et la société mexicaine Duro Felguera ont discuté, mercredi, du projet de réalisation d'une centrale électrique à Aïn Oussera (wilaya de Djelfa).

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu au siège de la Direction générale une délégation de responsables de la société, conduite par le président du Conseil d'administration, Jaime Isita Portilla, en présence de plusieurs ca-

drés dirigeants des deux parties, indique un communiqué du groupe public.

Lors de cette rencontre, "l'avenir de la coopération entre les deux parties a été examiné, notamment en ce qui concerne le projet commun de réalisation d'une centrale électrique à Aïn Oussera (Djelfa)", précise la même source.

"A l'entame de la rencontre, les deux parties ont rappelé la profondeur des

relations historiques entre les deux pays avant d'examiner les moyens de renforcer le partenariat économique entre Sonelgaz et les opérateurs économiques mexicains, en général, et Duro Felguera, en particulier", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le PDG de Sonelgaz a salué la nouvelle équipe dirigeante de cette société qui, a-t-il dit, "insufflera un nouvel élan au partenariat entre les

deux parties", selon la même source. Lors des discussions, l'accent a été mis sur les moyens d'accélérer la réalisation du projet de partenariat, à travers la mise en place d'une équipe de travail conjointe chargée d'élaborer un protocole d'entente entre les deux parties et de définir une feuille de route pour mettre en service l'installation énergétique dans les meilleurs délais, conclut le communiqué.

## AGRICULTURE El Bayadh: plus de 28.000 quintaux de céréales réceptionnés par la CCLS (responsable)

La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya d'El Bayadh a réceptionné plus de 28.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, au titre de la dernière campagne moisson-battage, qui s'est achevée récemment, a-t-on appris mercredi de son directeur.

M. Atba Mohamed a précisé à l'APS que la réception de cette récolte, entamée au début du mois de juillet dernier, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA), s'est déroulée "dans de bonnes conditions" et a enregistré une large adhésion des agriculteurs permettant ainsi de collecter plus de 28.000 quintaux, dont 25.000 qx de blé dur,



un peu plus de 2.600 qx d'orge et 280 qx de blé tendre.

La même source a indiqué que 177 professionnels de la filière céréalière ont dirigé leurs récoltes vers la CCLS, via deux points de collecte réservés spécia-

ment à cette opération, qui se poursuit encore, rappelant que les quantités de céréales, toutes variétés confondues, collectées durant l'année écoulée avaient atteint 29.000 qx.

M. Atba a, d'autre part, fait observer que l'opéra-

tion inhérente à la régularisation de la situation financière de l'ensemble des agriculteurs s'effectue "dans de bonnes conditions et dans un délai très court".

Il est à signaler dans ce contexte que les céréaliculteurs ayant dirigé leurs récoltes aux CCLS bénéficient d'une série de mesures incitatives, à l'instar, notamment, de l'acquisition de semences traitées pour entamer leurs campagnes de labours-semences, ainsi que le crédit "R'fig", en plus des intrants et autres mesures d'encouragement mises en œuvre par les pouvoirs publics pour la redynamisation de ce créneau d'activité agricole stratégique.



## PÉTROLE

## Le Brent à plus de 81 dollars le baril

Les cours du pétrole gagnaient du terrain hier, poussés par le risque géopolitique, et les premières données hebdomadaires sur les stocks américains.

Ce matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, montait de 0,62% à 81,19 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en septembre, prenait 0,66%, à 78,87 dollars. Les cours du pétrole sont "tributaires des préoccupations géopolitiques", commentent des analystes.

Par ailleurs, les premières données hebdomadaires sur les stocks américains de pétrole par l'API, la fédération américaine des professionnels du



secteur, publiées mardi "donnent également un élan aux prix", selon les ana-

lystes. L'API a fait état d'une forte baisse des réserves commerciales de brut d'en-

viron 5,2 millions de barils, mais aussi des réserves d'essence, qui ont diminué d'environ 3,5 millions de barils, en pleine saison des voyages estivaux en voiture aux Etats-Unis.

Les investisseurs prêteront attention plus tard mercredi au rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole aux Etats-Unis de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 9 août.

Les analystes prévoient également une baisse des stocks de brut comme d'essence.

## NORVÈGE

Le fonds souverain a gagné 125 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> semestre

Le fonds souverain de la Norvège, le plus gros au monde, a gagné 1.475 milliards de couronnes (125 milliards d'euros) au premier semestre, tiré par ses placements dans la tech, a annoncé mercredi la banque centrale norvégienne, chargée de sa gestion.

Cette performance représente un rendement de 8,6% et a contribué à porter la valeur du fonds à la somme pharaonique de 17.745 milliards de couronnes (1.510 milliards d'euros) au 30 juin 2024.

"Le résultat a été principalement tiré par les valeurs technologiques, en raison

de la demande accrue de nouvelles solutions dans le domaine de l'intelligence artificielle", a déclaré son chef, Nicolai Tangen, cité dans un communiqué. Les placements en actions, qui représentent 72% du portefeuille, ont gagné 12,5%, portés par les secteurs technologique, financier et de la santé.

Ses investissements obligataires (26,1% des actifs) ont en revanche perdu 0,6% sur les six premiers mois de l'année. Les placements immobiliers ont gagné 1,5% sur cette même période et ceux, encore très marginaux, dans les

projets d'énergies renouvelables non cotés ont cédé 18%.

Le fonds pétrolier, son nom courant car il est abondé par les revenus que l'Etat norvégien tire de l'exploitation des hydrocarbures, est le plus gros investisseur individuel au monde: avec des parts dans près de 9.000 entreprises, il détient en moyenne 1,5% de tous les groupes cotés sur la planète.

Mis sur pied au début des années 1990, le fonds est censé financer les dépenses futures du généreux Etat-providence norvégien.

## CHINE - AFRIQUE

## Croissance stable du commerce durant les 7 premiers mois 2024

Le commerce de la Chine avec l'Afrique a connu une croissance stable au cours des sept premiers mois de 2024, indiquent des données officielles. Le commerce entre la Chine et l'Afrique a augmenté de 5,5% en glissement annuel à 1.190 milliards de yuans (environ 166,6 milliards de dollars) de janvier à

juillet, précisent des données statistiques de l'Administration générale des douanes de la Chine.

La Chine est restée le partenaire commercial le plus important pour l'Afrique pendant quinze années consécutives, relèvent les données des douanes. Le commerce entre les deux

parties a atteint un niveau record de 282,1 milliards de dollars en 2023, en hausse de 1,5% sur un an, selon la même source.

En 2023, les exportations chinoises de véhicules à énergie nouvelle, de batteries au lithium, et de produits photovoltaïques vers l'Afrique ont augmenté res-

pectivement de 291%, 109% et 57% en base annuelle. Dans le même temps, les importations de fruits à coque, de légumes, de fleurs et de fruits en provenance d'Afrique ont augmenté respectivement de 130%, 32%, 14% et 7%, par rapport à l'année précédente, détaillent les Douanes chinoises.

## ETATS-UNIS

## Les prix de gros ralentissent en juillet

L'indice des prix de gros, qui mesure la hausse des prix côté producteurs, a terminé en légère hausse en juillet, en ligne avec les attentes des analystes, principalement du fait d'une progression "plus marquée" des prix des biens.

Les prix de gros ont progressé de 0,1% en juillet, contre 0,2% un mois plus tôt, selon l'indice des prix à la production PPI publié mardi par le département du Commerce. Une hausse conforme aux attentes des marchés, si l'on en croit le consensus publié par briefing.com.

Si l'on prend l'évolution sous-jacente - qui exclut l'alimentation et l'énergie et le commerce, dont l'évolution est toujours plus fluctuante -, l'indice PPI est cependant en hausse de 0,3%, légèrement supérieur aux attentes cette fois, les analystes tablant sur une hausse de 0,2%. Sur les 12 mois, la progression a "fortement

ralenti", pour atteindre 2,2%, au plus bas depuis mars dernier (2%). L'indice PPI sous-jacent est en hausse de 3,3% sur la même période, en légère accélération par rapport au mois de juin (3,2%).

Dans le détail, les prix des biens ont rebondi de manière plus marquée, en hausse de 0,6% par rapport au mois dernier, qui avait au contraire été marqué par un recul de 0,5%, principalement du fait d'une hausse de 1,9% des prix de la demande finale d'énergie, tout particulièrement de l'essence.

A l'inverse, les prix pour les services, qui sont le principal vecteur de l'inflation actuellement, sont en recul de 0,2% sur un mois, la première enregistrée depuis le début de l'année, du fait en premier lieu d'une baisse des échanges commerciaux de 1,3%.

En revanche les prix des transports et

des entrepôts ont progressé de 0,4%, la "plus forte hausse" depuis octobre dernier.

Les données macroéconomiques sont surveillées de très près par les marchés, qui espèrent y trouver la confirmation que la prochaine réunion de la Réserve fédérale (Fed), prévue mi-septembre, sera bien celle qui lancera le cycle de baisse de ses taux d'intérêt.

Malgré une pression "de plus en plus forte", la Fed a jusqu'ici joué la prudence, préférant retarder sa première action à la baisse tant qu'elle n'avait pas la certitude que l'inflation prenait bien le chemin l'amenant vers sa cible de 2%, alors que cette dernière est restée relativement stable sur la première moitié de l'année.

En juin, l'indice PCE, qui est privilégié par la Fed, était de 2,5% sur un an.

## MONNAIES

## La livre recule face au dollar et à l'euro

La livre s'inclinait mercredi, face au dollar et à l'euro, en réaction à la publication d'une inflation en légère accélération au Royaume-Uni en juillet, ce qui renforce les attentes d'une baisse de taux en septembre.

La livre sterling reculait de 0,17% face au billet vert, à 1,2840 dollar, et perdait 0,41% face à l'euro, à 85,81 pence pour un euro.

L'inflation a accéléré au Royaume-Uni en juillet, à 2,2% sur un an contre 2% en juin, principalement à cause des prix de l'énergie qui ont moins ralenti qu'il y a un an.

"Une hausse plus modeste qu'anticipée de l'inflation a augmenté les attentes du marché d'une possible nouvelle baisse de taux le mois prochain", indiquent des analystes.

Face au retour de l'inflation à la cible de 2% qu'elle s'était fixée, la Banque d'Angleterre (BoE) a procédé à une première baisse de taux d'intérêt depuis 2020 en début de mois, à 5% contre 5,25% auparavant.

La décision de septembre s'annonce de nouveau sur le fil du rasoir, face à des indicateurs économiques encore contradictoires.

## Le dollar fléchit avant l'inflation américaine

Le dollar fléchissait mardi face aux principales devises après un ralentissement de la hausse des prix de gros aux Etats-Unis, qui a fait baisser les rendements obligataires avant la publication de l'inflation américaine mercredi.

Vers 18h00 GMT, le dollar perdait 0,38% face à l'euro qui valait 1,0973 dollar pour un euro. Le Dollar Index qui compare le billet vert à un panier de monnaies, a aussi reculé de 0,38% à 102,74 points.

Face au yen, le dollar pliait de 0,25% à 146,84 yens.

L'indice des prix à la production (PPI), publié mardi, n'a avancé que de 0,1% en juillet contre +0,2% le mois d'avant. Cette légère hausse était conforme aux attentes du marché.

Sur les 12 mois, la progression a fortement ralenti, pour atteindre 2,2%, au plus bas depuis mars dernier (2%).

Ce ralentissement des prix de gros "s'ajoute aux signes de baisse de pressions sur les prix, qui vont aider à maîtriser l'inflation au cours du second semestre 2024", a affirmé Oren Klachkin économiste pour Nationwide Financial Markets, à propos du PPI.

La trajectoire des prix à la production confirme en tout cas l'hypothèse d'une baisse des taux d'au moins 25 points de base lors de la prochaine réunion du Comité monétaire de la banque centrale américaine (Fed) ce qui entraînerait les rendements obligataires à la baisse.

L'indice des prix à la consommation (CPI) pour juillet sera publié mercredi avant l'ouverture de Wall Street.

Le taux à deux ans, le plus influencé par les taux au jour le jour de la Fed, chutait à 3,95% contre 4,01% lundi. Celui à dix ans se situait à 3,85% contre 3,90% la veille.

La livre sterling pour sa part prenait 0,63% face au billet vert, à 1,2850 dollar, et gagnait 0,28% face à l'euro, à 85,39 pence pour un euro.

La devise britannique s'inscrivait ainsi en hausse pour la cinquième séance consécutive face au dollar.

La livre a été renforcée par "la publication du dernier rapport sur le marché du travail britannique, qui a incité les acteurs du marché à réduire les attentes de réduction des taux de la Banque d'Angleterre à court terme", commente Lee Hardman, analyste chez MUFG.

APS

## ROUMANIE

Ralentissement de l'économie au 2<sup>ème</sup> trimestre

L'économie de la Roumanie a enregistré un coup de frein inattendu au deuxième trimestre notamment en raison de la faiblesse des exportations, celle de la Bulgarie affichant des résultats conformes aux prévisions.

En Roumanie, pays de 19 millions d'habitants, le produit intérieur brut a augmenté de 0,1% entre avril et juin par rapport au trimestre précédent, une croissance annoncée par l'Institut des statistiques plus lente que prévue. Dans ses prévisions de

printemps, la commission européenne tablait sur une croissance "dépassant les 3%" sur l'ensemble de l'année "grâce à une accélération de la demande privée soutenue par des revenus en hausse".

Les analystes ont révisé à la baisse leurs prévisions et prévoient désormais une croissance aux alentours de 2%, tirée vers le bas par le ralentissement des échanges et, selon ING, "d'éventuels retards dans les investissements".

## UNIVERSITÉS

### M'sila: plus de 8.000 nouveaux étudiants attendus à l'Université Mohamed-Boudiaf

L'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila devrait accueillir 8.294 nouveaux étudiants lors de la rentrée universitaire 2024-2025, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de cet établissement d'enseignement supérieur.



Ce nombre de nouveaux étudiants sera affecté, à l'issue de l'opération d'orientation, dans les différentes facultés, spécialisations et instituts de l'Université, en l'occurrence les sciences et la technologie, les mathématiques, l'informatique, les sciences humaines et sociales, le droit, les sciences politiques, les sciences économiques, commerciales et de gestion, les lettres et les langues, selon la même source. La cellule de commu-

nication a également fait savoir que l'Université Mohamed-Boudiaf accueillera également de nouveaux étudiants dans les Instituts de gestion et des technologies urbaines, ainsi que des sciences et activités physiques et sportives, et à l'annexe de la faculté de médecine, en plus des spécialisations dans les sciences de gestion, d'administration des affaires, de langue Anglaise, de mathématiques appliquées, de sciences économiques, de droit et

d'informatique. Le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Amar Boudalaa, affirmant que tous les moyens ont été mis en place pour accueillir les nouveaux étudiants dans les meilleures conditions et réussir la prochaine rentrée universitaire, a souligné qu'une cellule a été créée pour assister les nouveaux bacheliers, les orienter pour les inscriptions et les accompagner lors de leurs premiers pas à l'Université.

### El-Oued : Plus de 5.800 nouveaux inscrits à l'université

Pas moins de 5.816 nouveaux inscrits devront rejoindre l'université Chahid Hamma Lakhdar à El-Oued, au titre de la saison universitaire 2024/2025, a-t-on appris mardi des responsables de cette institution de l'enseignement supérieur.

Ils représentent le nombre total des bacheliers orientés vers les 21 filières dispensés au niveau des facultés de cette université, traduisant la satisfaction de leurs vœux d'inscription universitaire, a assuré le chargé de communication à l'université d'El-Oued, Khelifa Gâayed.

Les nouveaux inscrits sont répartis sur huit facultés, à savoir celles des Sciences humaines et sociales (1.028 inscrits), Lettres et langues (850), Sciences économiques, gestion et sciences commerciales (800), Sciences de la nature et de la vie (798), Technologies (654), Sciences

exactes (604), Droit et sciences politiques (567) et Sciences islamiques (515), a-t-il détaillé.

L'université d'El-Oued, qui avait été renforcée l'an dernier d'une annexe de la faculté de médecine de l'université de Batna et d'une école supérieure d'agriculture saharienne, verra aussi ses effectifs enseignants consolidés cette année de 43 postes budgétaires ouverts aux diplômés de doctorat.

Au moins 221 enseignants avaient rejoint le staff pédagogique au titre de la précédente saison universitaire, rappelle M. Gaayed.

L'université Chahid Hamma Lakhdar devra accueillir au titre de la nouvelle saison universitaire (2024/2025) un effectif global de près de 50.000 étudiants, toutes filières confondues, a-t-il conclu.

## RÉINSERTION SOCIALE

### Plus de 17.400 détenus ont bénéficié de la liberté conditionnelle en 2024 (ministre)



Plus de 17.400 détenus ont bénéficié de la mesure de libération conditionnelle depuis le début de l'année 2024, grâce aux programmes de réinsertion sociale visant la lutte contre la criminalité et la réduction du phénomène de récidive, a révélé mardi à Tipasa, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi.

"Nous avons décidé un élargissement de la mesure de mise en liberté conditionnelle dans le but d'encourager les détenus à adhérer aux programmes de réinsertion sociale visant la lutte contre la criminalité et la réduction du phénomène de récidive", a indiqué le ministre, lors de sa supervision, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et de hauts cadres de l'Etat, d'une cérémonie de distinction des détenus lauréats du baccalauréat et du BEM à l'établissement pénitentiaire de Koléa.

Il a souligné "l'intérêt crucial accordé par le système pénal algérien à la réinsertion sociale des détenus, à travers entre autres, le mécanisme de libération conditionnelle, considéré comme une mesure d'aménagement de la peine de prison pour encourager les détenus ayant fait preuve d'une bonne conduite et d'un bon comportement, à adhérer aux programmes de réinsertion sociale".

La libération conditionnelle est "un mécanisme efficace pour un retour progressif au sein de la société, avec un suivi assuré par des juges de l'application des peines et des services extérieurs", a précisé le ministre.

S'exprimant sur les programmes d'enseignement et de formation des détenus, M.Tabi a rappelé l'initiative du président de la République, à l'occasion du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, de gracier, par voie d'un décret présidentiel, les détenus détenteurs de certificats d'études ou de formation professionnelle pour les inciter à poursuivre leurs études ou leur parcours professionnel.

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux a, par ailleurs, relevé une hausse "notable" dans les taux de réussite aux examens de fin de cycle des détenus, durant l'année scolaire 2023/2024, comparativement à celle qui l'a précédée (2022/2023).

Le taux de réussite des détenus au baccalauréat a dépassé 63% en 2024. "Un résultat traduisant, au même titre que celui des autres examens scolaires, l'efficacité de la politique de réinsertion sociale des détenus qui accorde une grande importance à l'enseignement public et à la formation professionnelle", a-t-il dit.

A l'occasion de la cérémonie de distinction des détenus lauréats du baccalauréat et du BEM, un projet caritatif a été lancé par le ministre de la Justice, en coordination avec le Croissant rouge algérien (CRA), portant confection de plus de 50.000 tabliers scolaires par plus de 600 détenus dans 18 ateliers disponibles au sein des établissements pénitentiaires du pays.

A noter la distinction, à cette occasion, des trois détenus lauréats du baccalauréat et du BEM 2024. Sachant que la meilleure moyenne au bac, soit 18,39, a été enregistrée à l'Établissement pénitentiaire de Babar (Khenchela), tandis que la meilleure moyenne au BEM (17,06) a été enregistrée à l'établissement pénitentiaire d'Oum El Bouaghi.

APS

## FEU DE FORÊT

### Tizi-Ouzou: arrestation de trois auteurs présumés des incendies déclenchés dans des espaces forestiers à Draâ-El-Mizan (GN)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont arrêté trois (3) individus soupçonnés d'avoir provoqué des incendies au niveau d'espaces forestiers dans la région de Draâ-El-Mizan au sud-est de la wilaya, a indiqué, mardi, un communiqué du Groupement territorial de ce corps sécuritaire.

Selon le communiqué du Bureau de l'information et de la communication, les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté trois (3) individus pour avoir mis le feu à travers plus de 10 hectares de surfaces forestières dans le village de Tazrout (commune de Draâ-El-Mizan).

Les faits de cette affaire remontent à dimanche soir vers 22h, lorsque (3) individus âgés entre 21 et 38 ans fêtaient le mariage de leur ami (S.B), en allumant des feux d'artifice avant de les jeter dans les broussailles à Tazrout (commune de Draâ-El-Mizan), ce qui a provoqué un incendie et entraîné des pertes matérielles dont plus de 10 hectares de surfaces forestières ravagées.

Les investigations menées par les éléments de la section territoriale de



la Gendarmerie nationale de Draâ-El-Mizan, en coordination avec le service de recherche et d'investigations de la GN de Tizi-Ouzou, ont permis d'arrêter, en un temps record, les suspects, qui ont reconnus les faits qui leur sont reprochés, a précisé le communiqué.

Les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes,

après parachèvement de l'enquête, ajoute le communiqué. Pour rappel, les services de la Protection civile étaient intervenus à 22h, immédiatement suite à l'incendie déclaré au village Tazrout, en mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires consistant en 25 pompiers, sept (7) Camions citerne, et une ambulance pour l'extinction des feux.



## JAPON Appels à la vigilance avant le passage du typhon Ampil

L'arrivée du typhon Ampil sur le Japon, prévue vendredi, a contraint les autorités à anticiper en annonçant mercredi la suspension de certaines liaisons de trains à grande vitesse.

L'agence météorologique japonaise (JMA) prévoit que le typhon, qui remonte vers l'archipel nippon en provenance du Pacifique, se rapprochera de la partie nord-est du pays, dont la capitale Tokyo, entre vendredi à samedi avec une "force importante".

Des rafales allant jusqu'à 160 km/h sont attendues selon la JMA, qui a lancé aux régions concernées un appel à la vigilance. Elle met en garde contre les vents violents, les fortes vagues, les glissements de terrain et les inondations.

Anticipant ce deuxième typhon de la semaine, la société ferroviaire Central Japan Railway a annoncé mercredi que ses liaisons de trains à grande vitesse entre Tokyo et Nagoya, à l'ouest de la capitale, seraient suspendues toute la journée de vendredi.

Cette suspension coïncide avec les vacances annuelles japonaises "obon" lorsque de nombreux Japo-



nais quittent Tokyo et retournent dans leur famille.

Lundi, la tempête tropicale Maria a touché terre dans le nord du Japon,

où est tombé l'équivalent de deux mois de pluie en 24 heures et provoquant l'annulation de dizaines de vols.

## PORTUGAL Plus de 200 vols annulés par une compagnie britannique en raison d'une grève

Une compagnie aérienne britannique a annulé plus de 200 vols depuis et vers les aéroports portugais prévus entre jeudi et samedi, en raison d'une grève de son personnel de cabine basé au Portugal, ont rapporté mercredi des médias, citant le transporteur.

EasyJet a annulé 232 vols sur les 1.138 vols programmés pendant les trois jours de grève, a indiqué la compagnie aérienne, ajoutant que les passagers concernés par ces annulations ont pu choisir d'être remboursés ou de prendre un autre vol. Selon la même source, "les vols

vers le Portugal à partir d'autres bases à l'étranger n'étaient pas touchés" par ce mouvement social.

Le gouvernement portugais a par ailleurs décrété un service minimum qui permettra d'assurer certaines liaisons vers l'île de Madère, Londres, Genève ou le Luxembourg.

Le syndicat du personnel de cabine de la compagnie aérienne, basé au Portugal avait déposé fin juillet un préavis de grève pour réclamer une amélioration de ses conditions de travail.

## EMEUTES AU ROYAUME-UNI Plus de 1.000 arrestations, selon la police

La police britannique a annoncé mardi avoir arrêté plus de 1.000 personnes liées aux émeutes qui ont secoué le Royaume-Uni ces deux dernières semaines.

"Les forces de police à travers le pays ont effectué plus de 1.000 arrestations liées aux récents troubles violents", a indiqué sur X le Conseil national des chefs de police (NPPC).

575 personnes ont également été inculpées. Les procès d'émeutiers pressurés se succèdent.

Les émeutes, les plus graves au Royaume-Uni depuis 2011, ont touché des dizaines de villes et villages d'Angleterre et d'Irlande du Nord,

suite à l'attaque au couteau qui a coûté la vie à trois fillettes le 29 juillet.

Des rumeurs sur le suspect, présenté de manière erronée comme un demandeur d'asile musulman, ont été diffusées par d'influents comptes d'extrême droite sur les réseaux sociaux, conduisant à cette explosion de violence xénophobe et raciste dans la rue dès le lendemain de l'attaque. De nombreuses personnes ont également été arrêtées pour des publications haineuses en ligne.

La justice britannique enchaîne les dossiers et prononce de lourdes peines, alors que le désordre s'est

calmé avant le weekend dernier et que le gouvernement a promis de sanctionner les émeutiers.

Parmi les personnes jugées mardi figurait une adolescente de 13 ans, qui a avoué avoir proféré des menaces devant un foyer de demandeurs d'asile à Aldershot (sud).

Un homme, John Honey, a plaidé coupable d'avoir participé à l'attaque d'une voiture transportant trois Roumains et d'avoir agressé des policiers pendant des émeutes à Hull (nord-est de l'Angleterre). Honey a également plaidé coupable de cambriolage car il a pris part au pillage de plusieurs boutiques.

## EQUATEUR Au moins cinq morts dans un affrontement entre gangs

Au moins cinq personnes ont été tuées et trois autres blessées lors d'un affrontement mardi entre gangs dans une zone minière du sud de l'Equateur convoitée par les narcotrafiquants, a annoncé la police. "Ce matin, il y a eu une attaque entre des membres de groupes organisés armés qui a fait cinq morts et trois blessés dans une mine du canton de Camilo Ponce Enriquez", a indiqué la police sur son compte X.

Les médias locaux ont rapporté que vers 07H00 locales (12H00 GMT) une longue fusillade a éclaté entre gangs luttant pour le contrôle de cette riche zone minière, située dans la province andine d'Azuay.

Sur les lieux du drame, les médias locaux ont rapporté la présence de deux corps sans tête et d'un autre brûlé. Ponce Enriquez, dont le maire a été abattu en avril, fait partie des 20 localités où un couvre-feu nocturne de sept heures est en vigueur depuis jeudi, sur ordre du président équatorien Daniel Noboa, afin de réduire la violence liée au narcotrafic.

La localité et cinq des 24 provinces du pays ont été placées en état d'urgence le 2 juillet, sur ordre de M. Noboa, pour une durée de 60 jours.

En janvier, l'évasion d'un chef de gang d'une prison de haute sécurité avait déclenché de violents soulèvements de groupes de narcotrafiquants qui ont entraîné des émeutes dans des prisons, des attaques contre la presse, des explosions de voitures piégées, la prise d'otages temporaire de quelque 200 agents pénitentiaires et policiers, ainsi qu'une vingtaine de morts.

Engagé dans une lutte contre les gangs de narcotrafiquants, le président Noboa avait alors instauré l'état d'urgence, en vigueur durant les 90 jours permis par la loi, et déclaré le pays en "conflit armé interne".

## GRÈCE Troisième jour de lutte contre l'incendie près d'Athènes

Les pompiers grecs progressaient mardi dans la lutte contre un incendie de forêt qui a ravagé pendant trois jours la banlieue d'Athènes, tuant une femme, causant d'importants dégâts et entraînant le déplacement de milliers de personnes.

Mardi matin, le corps d'une Moldave sexagénaire a été trouvé dans une usine calcinée, à Halandri, près d'Athènes, selon les autorités.

Soixante-six personnes ont été soignées pour des blessures et cinq pompiers ont également été blessés, de source officielle. Environ cent maisons ont subi d'importants dégâts selon la protection civile grecque.

Alimenté par des vents violents, le pire incendie de forêt de l'année en Grèce s'est propagé sur un territoire asséché et a ravagé 10.000 hectares, détruisant d'innombrables bâtiments et véhicules.

Des dizaines d'ordres d'évacuation ont été envoyés aux résidents de la région. Plusieurs stades ont été ouverts pour accueillir les déplacés. Le ministère de l'Intérieur a décidé mardi de distribuer 4,7 millions d'euros aux huit municipalités touchées. La majeure partie de la capitale a été recouverte d'une fumée âcre pendant deux jours consécutifs. Les scientifiques ont signalé une augmentation alarmante des particules dangereuses en suspension dans l'air. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, a assuré que l'organisation était "prête à aider à répondre aux besoins sanitaires urgents des communautés touchées".

Le feu a touché les villes de banlieue de Nea Penteli, Palaia Penteli, Patima Halandriou et Vrillissia, d'où ont fui des milliers de personnes.

Alimenté par des vents violents, le feu s'est transformé en un front de flammes de 30 kilomètres de long et de plus de 25 mètres de haut par endroits, selon ERT.

Le risque d'incendies reste très élevé pour mercredi notamment dans le nord de la Grèce, ont averti les pompiers dans un communiqué.

## AFRIQUE DE L'OUEST-AFRIQUE CENTRALE Plus de 700.000 personnes touchées par les inondations (ONU)

Des pluies torrentielles et de graves inondations ont touché plus de 700.000 personnes en Afrique de l'Ouest et Centrale, à peine deux mois après le début de la saison des pluies, a annoncé mardi lors d'un point de presse quotidien Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général des Nations unies.

Selon le porte-parole,

plus de 700.000 personnes ont été touchées par des pluies torrentielles et de graves inondations en République centrafricaine, au Tchad, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Liberia, au Niger, au Nigeria, au Mali et au Togo.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies

(OCHA) s'est quant à lui dit préoccupé par les inondations dans la région.

Selon l'OCHA, au Tchad, pays le plus touché, plus de 245.000 personnes ont été affectées par les inondations en quelques semaines seulement, et les inondations ont détruit ou endommagé plus de 60.000 maisons, perturbé des écoles

et des installations médicales et entravé l'accès aux soins de santé et à l'éducation.

Les Nations unies et leurs partenaires soutiennent les interventions des gouvernements de la région, notamment par la distribution de nourriture, d'abris, d'eau et d'assainissement, a assuré M. Haq.

APS

## TLEMCEM Vers la réalisation de plusieurs structures sanitaires et éducatives à Haï "Boudjemil" à Mansourah



Les autorités de la wilaya de Tlemcen ont supervisé, mercredi, la pose de la première pierre pour la réalisation des structures sanitaires et éducatives à Haï "Boudjemil", qui comprend des logements AADL dans la commune de Mansourah.

Il s'agit d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, dont la réception est prévue en juin 2025, et d'une polyclinique, dont la réception est prévue dans un délai de 8 mois.

Le wali de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, a déclaré, en marge de l'opération de pose de la première pierre pour la réalisation de ces structures à travers le quartier précité, qui comprend 4.500 logements AAD, qu'il est prévu, la semaine prochaine, la pose de la première pierre pour la réalisation d'un siège de Sûreté urbaine au niveau de ce site.

Le même responsable a fait savoir que la prochaine rentrée scolaire verra la réception d'une école primaire et d'un CEM au niveau de ce quartier.

Il a ajouté que la wilaya de Tlemcen a bénéficié d'un nouveau programme d'habitat de 6.000 logements, dont 2.000 logements publics locatifs et 4.000 aides à l'habitat rural, indiquant la tenue, la semaine prochaine, d'une réunion avec la commission de wilaya chargée de la distribution de quotas d'habitat à travers différentes communes de la wilaya, selon la disponibilité du foncier, outre des séances d'arbitrage pour évaluer les demandes des communes dans ce domaine et l'état d'avancement des opérations de distribution d'aides à l'habitat rural au titre des programmes de l'exercice 2023.

## PHARMACIE Ain Defla : remise d'agrément à 39 nouvelles officines pharmaceutiques

Trente-neuf (39) agréments pour l'ouverture de nouvelles officines pharmaceutiques privées dans la wilaya d'Ain Defla ont été octroyés, mercredi, à des pharmaciens par les services de la direction de la santé et de la population (DSP).



La première responsable du secteur de la santé, Mellik Naïma, a indiqué à l'issue de la cérémonie de remise des agréments organisée à la salle des réunions de la wilaya, que 29 nouvelles officines seront réparties à travers 15 communes de la wilaya, dans le cadre de la circulaire n 3 du 5 novembre 2005 concernant la couverture en officines pharmaceutiques dans les zones enclavées.

Quant aux 10 autres nouvelles officines, elles ont été ouvertes au niveau de 9 communes, a ajouté Mme Mellik, soulignant que cette opération a été réalisée en application de l'arrêté n 2 du 15 janvier 2005 fixant les conditions

d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine pharmaceutique.

La DSP a indiqué que ces nouvelles pharmacies ont contribué à l'amélioration de la moyenne de couverture en officines pharmaceutiques qui est passé d'une pharmacie pour 4.254 habitants à une moyenne d'une officine pour 3.633 habitants.

Pour sa part, la sous-directrice de la régulation des activités techniques du ministère de la santé, Oussedik Rachida, a souligné que ces nouvelles installations vont "renforcer encore plus la couverture de la wilaya en officines pharmaceutiques".

Messaoud Belambri, membre du

conseil national du syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), a déclaré que "l'officine contribue à l'amélioration de la couverture sanitaire en coordination et dans la continuité du système de santé assuré par l'Etat". Il a souligné à l'occasion le rôle "important et essentiel" que joue le pharmacien d'officine au sein du système de santé et sa "contribution dans le développement du système du tiers payant". L'ouverture de près d'une quarantaine d'officines pharmaceutiques "permettra de générer plus de 240 postes d'emplois", a fait savoir le responsable du bureau du Snafo à Ain Defla, M. Benhadj Amar Merouane.

## MILA Lancement de la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Tadjenanet (responsable)

Les travaux de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits ont été lancés courant cette semaine dans la commune de Tadjenanet (Sud de Mila), a déclaré mardi le directeur local des équipements publics, Abdelaali Boufrioua.

Selon le même responsable, une enveloppe financière de près de 1,5 milliards DA a été octroyée à l'étude, la réalisation et le suivi de cet hôpital retenu pour la wilaya de Mila au titre de l'exercice 2023.

Le cahier des charges de ce projet fixe à 15 mois le délai de réalisation de cet équipement public, selon la

même source qui a indiqué que "l'entreprise de réalisation s'est engagée à le livrer avant la fin des délais contractuels pour en permettre la mise en service dans les plus proches délais".

Cette structure hospitalière permettra à terme d'améliorer la prise en charge sanitaire des habitants de cette commune à forte densité urbaine ainsi que des communes limitrophes et leur éviter les déplacements vers d'autres wilayas, a-t-on fait savoir.

Les préparatifs sont en outre en cours pour lancer les travaux de réalisation de



deux autres hôpitaux dans les communes de Telegghema et Minar Zerza et la direction des équipements

publics s'attèle à parachever les procédures légales pour en engager les travaux "au plus vite", a-t-on ajouté.

## SÉCURITÉ SANITAIRE La stratégie quinquennale, un "choix systématique" (ANSS)



Le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a indiqué, mercredi à Alger, que la stratégie nationale de sécurité sanitaire (2025-2030) est un "choix systématique" face aux risques menaçant la santé publique.

La stratégie nationale quinquennale de sécurité sanitaire 2025-2030, qui sera soumise à la fin du mois d'août au président de la République, constitue "un choix systématique face aux risques sanitaires", a affirmé le Pr Sanhadji, lors de son passage au forum du quotidien El-Moudjahid.

Il a précisé que cette stratégie

contient "un maximum de recommandations" sur la situation sanitaire du pays et "aidera ainsi à la prise de décisions", tout en œuvrant à la mise en place d'"un système de santé d'anticipation et de résilience pour la protection des générations actuelles et futures des risques sanitaires".

Ces risques sont les pandémies, les changements climatiques et la mauvaise alimentation, a-t-il précisé, faisant savoir que cette stratégie sera mise en œuvre à travers "un plan d'action impliquant tous les départements et secteurs concernés ainsi que la collaboration citoyenne".

La riposte nationale face aux risques sanitaires consistera en un "système d'alerte, de repérage et de veille" qui s'appuie sur les outils modernes que sont les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle (IA), a-t-il expliqué, en mettant l'accent, entre autres, sur l'aspect de la vaccination.

A ce titre, le professeur Sanhadji a fait savoir que l'agence qu'il dirige proposera la réalisation, durant le prochain quinquennat, d'"un centre dédié à la vaccinologie pour faire face aux pandémies menaçant la santé publique ainsi qu'un hôpital destiné au confinement".

APS



## PALESTINE

**Ghaza exposée à un "risque élevé" de propagation du virus de la polio (ONU)**

Le risque de propagation de la polio dans la bande de Ghaza, dévastée par une guerre génocidaire sioniste, reste élevé à moins qu'une réponse urgente et globale ne soit apportée à cette grave menace sanitaire, ont déclaré mercredi des organisations humanitaires de l'ONU.



"Au moins deux doses de vaccin seront nécessaires pour stopper la transmission", ont expliqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), dans une mise à jour.

"Trois cas de paralysie ont été signalés fin juillet par les autorités sanitaires de Ghaza et des échantillons ont été envoyés en Jordanie pour y être analysés. La paralysie flasque

aiguë peut avoir de nombreuses causes, dont le poliovirus", selon l'OMS.

L'agence de santé des Nations Unies a noté précédemment que "même si Ghaza avait une excellente couverture vaccinale contre la polio avant la guerre, des mois de combats ont créé l'environnement parfait pour que le vaccin antipoliomyélique affaibli mute en une version plus forte capable de provoquer une paralysie

chez ceux qui ne sont pas complètement immunisés". L'OMS et l'UNICEF ont également exprimé leur inquiétude quant à tout retard dans la livraison du vaccin contre la polio et du matériel vital de la chaîne du froid dans un contexte de guerre dans l'enclave. Des pauses humanitaires "doivent être mises en place pour vacciner les enfants afin d'atténuer le risque de transmission", ont insisté les agences de l'ONU.

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 39.965 martyrs**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 39.965 martyrs et 92.294 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 2 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 36 martyrs et 54 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain

nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

## SOMALIE

**Lancement d'une campagne de sensibilisation sur la variole du singe**

Le ministère somalien de la Santé et des Services sociaux a lancé une campagne de sensibilisation sur le mpx (longtemps appelé variole du singe), qui est devenu une urgence de santé publique en Afrique dans un contexte de forte augmentation de la transmission transfronta-

lière. Selon une alerte sanitaire du ministère publiée mardi, la campagne fournira des informations sur les symptômes du virus, les mesures préventives, ses risques et la manière dont le mpx se transmet. Le ministère a souligné que son équipe de surveillance n'a détecté ni si-

gnalé aucun cas de la maladie en Somalie.

"Cependant, le Kenya, un pays voisin, a confirmé la présence de la maladie avec un cas. Par conséquent, le ministère de la Santé considère la situation comme une menace sanitaire importante qui nécessite une vigilance totale", a-t-il ajouté.

Le ministère a également indiqué que ses agents de santé utiliseraient les réseaux sociaux, des affiches et des brochures pour diffuser des informations dans tout le pays sur le mpx, dont la prévention et le contrôle reposent sur la sensibilisation des communautés et l'éducation des agents de santé pour prévenir l'infection et en arrêter la transmission.

Le ministère a exhorté les Somaliens à consulter immédiatement un médecin s'ils présentent des symptômes du virus et à suivre les mesures préventives recommandées.

APS

## AFRIQUE

**Les vaccins mpx ne seront probablement disponibles que dans quelques mois**

Les vaccins destinés à endiguer l'épidémie de mpx (variole du singe) qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) et dans les pays voisins pourraient ne pas atteindre ce pays d'Afrique centrale avant plusieurs mois, rapportent mercredi des médias citant des sources.

Mardi, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies ont déclaré pour la première fois une urgence de santé publique de portée continentale, et mercredi, un groupe dirigé par l'OMS se réunit pour décider si elle représente une menace mondiale.

"Il est important de déclarer l'état d'urgence car la maladie se propage", a déclaré Jean-Jacques Muyembe-Tamfum, directeur de l'Institut national pour la recherche biomédicale (INRB) de la RDC cité par des médias. Il a dit espérer que "toute déclaration contribuerait à fournir davantage de fonds pour la surveillance et à soutenir l'accès aux vaccins dans le pays".

Mais il a reconnu que "le chemin à parcourir n'était pas facile dans un immense pays où les installations de santé et les fonds humanitaires sont déjà mis à rude épreuve par les conflits et les épidémies de maladies comme la rougeole et le choléra".

L'Africa CDC a déclaré la semaine dernière avoir reçu 10,4 millions de dollars de financement d'urgence de l'Union africaine pour sa réponse au mpx, et son directeur général Jean Kaseya a déclaré mardi qu'"il existait un plan clair pour obtenir 3 millions de doses de vaccin cette année, sans donner plus de détails".

Toutefois, des sources impliquées dans la planification du déploiement de la vaccination en RDC ont déclaré que "seulement 65 000 doses seraient probablement disponibles à court terme et qu'il était peu probable que les campagnes commencent avant octobre au plus tôt".

## MPOX EN AFRIQUE

**L'OMS décide mercredi s'il faut décréter "une urgence de santé publique" face à l'épidémie**

Le Comité d'urgence sur le Mpx relevant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) se réunit mercredi pour évaluer s'il faut décréter le plus haut degré d'alerte face à cette maladie grave en cours dans plusieurs pays africains, alors que la veille, l'agence de santé de l'Union africaine (UA), Africa CDC, a déclaré "une urgence de santé publique" face à l'épidémie.

"La première réunion du comité d'urgence convoquée par le directeur général de l'OMS (...) concernant la recrudescence du mpx 2024 a été fixée au mercredi 14 août", avait annoncé l'Organisation sanitaire mondiale, dans une note envoyée aux journalistes. Cette réunion en ligne se tiendra comme d'habitude à huis clos.

"Le comité me donnera son avis sur la question de savoir si l'épidémie constitue une urgence de santé publique de portée internationale et, si oui, il me conseillera sur les recommandations temporaires à prendre", a indiqué le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur X.

L'urgence de santé publique de portée internationale est la plus haute alerte que l'OMS peut déclencher. C'est le chef de l'OMS qui peut la lancer, sur les conseils du Comité.

La veille, l'agence de santé de l'Union africaine (UA), Africa CDC, a déclaré "une urgence de santé publique", son plus haut niveau d'alerte, face au mpx en cours.

"Le mpx a désormais traversé les frontières, touchant des milliers de personnes à travers notre continent (...) J'annonce, le cœur lourd mais avec un engagement indéfectible envers notre peuple, envers nos citoyens africains, que nous déclarons le mpx comme une urgence de santé publique" continentale, a dit le président de l'Africa CDC, Jean Kasanya, lors d'une conférence de presse.

Anciennement connu sous le nom de variole du singe, le mpx est une maladie virale qui se propage de l'animal à l'homme mais qui se transmet aussi par contact physique étroit avec une personne infectée par le virus.

Un total de 38.465 cas ont été recensés dans 16 pays africains depuis janvier 2022, pour 1.456 décès, avec notamment une augmentation de 160% des cas en 2024 comparé à l'année précédente, selon des données publiées la semaine dernière par l'Africa CDC.

# OBÉSITÉ

## Principal facteur de risque de cancer chez les femmes

L'obésité pourrait dépasser le tabagisme en tant que principale cause de cancer évitable chez les femmes d'ici 25 ans, selon une étude britannique.

Actuellement le tabagisme et l'alcool sont les deux principales causes de cancer en France, suivies en troisième position par l'obésité, chez les femmes.

Mais selon une étude menée par la fondation britannique de recherche sur le cancer (Cancer Research UK), d'ici 2043 l'obésité pourrait bien devenir la première cause de cancer évitable chez les femmes.

Avec la baisse du taux de tabagisme, nous savons que l'obésité deviendra un jour la principale cause de cancer évitable, si nous ne faisons rien", déclare le Dr Katrina Brown, principal auteur de l'étude.

"Ce que nous voulons savoir, c'est quand ? Dans 5 ans ou dans 50 ans ? En mettant un chiffre dessus, nous espérons ouvrir un dialogue



## CANCER DU SEIN ET OBÉSITÉ

### Le sport contre la récidive

L'activité physique devrait être recommandée aux femmes en surpoids qui ont été traitées pour un cancer du sein. Elle réduirait les risques de récidive.

Après un cancer du sein, les femmes en surpoids doivent pratiquer une activité physique pour réduire les risques de récidive, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Journal of Clinical Oncology.

Des chercheurs du Northwell Health Cancer Institute à New York ont suivi 105 femmes qui ont survécu à un cancer du sein ayant reçu un traitement moins de six mois avant de participer à l'étude. La moitié des participantes étaient obèses et 77% avaient développé un syndrome métabolique. Le syndrome métabolique désigne l'ensemble des signes physiologiques : faible taux de "bon" cholestérol, obésité, accumulation de graisse sur le ventre, hypertension artérielle, troubles de la glycémie (diabète, prédiabète), taux élevé de triglycérides. Ces symptômes peuvent causer du diabète, des problèmes cardiovasculaires ou des AVC.

"Beaucoup de gens ne savent pas que la principale cause de décès chez les survivantes du cancer du sein est une maladie cardiaque et non un cancer", explique la docteure Chris-

tina Dieli-Conwright, auteure principale de l'étude.

Pour établir les bénéfices l'activité physique sur le risque de récidives, ces femmes ont suivi trois séances de sport hebdomadaires pendant quatre mois. Elles ont participé à des exercices de résistance avec des poids et des exercices d'aérobic d'intensité modérée.

#### L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR UNE ESPÉRANCE DE VIE NORMALE

Les résultats de l'étude ont montré que les femmes qui ont développé un syndrome métabolique affichent 17% de risques supplémentaires de développer un cancer du sein, et trois fois plus de probabilité de subir une récidive de ce cancer, avec deux fois plus de risque d'en mourir. Les chercheurs ont observé que les malades ayant vécu une chimiothérapie deviennent sédentaires même une fois que le traitement terminé. Cependant, les femmes qui s'alimentent de manière saine et équilibrée et qui font de l'exercice ont plus de chances d'avoir une espérance de vie normale. « À l'issue des quatre mois, le syndrome métabolique des femmes sportives s'est amélioré de manière significative avec un taux qui



a globalement chuté à 15% contre 80% pour les femmes non actives », expliquent les auteurs de l'étude. « Les sportives ont perdu de la graisse, gagné de la masse musculaire et ré-

duit leur risque de maladie cardiaque, rapporte l'étude. Par ailleurs, la tension artérielle a chuté de 10% et les taux sanguins de "bon" cholestérol (HDL) ont augmenté de 50% ».

qui pourrait aider à changer la tendance. " Les projections de chercheurs leur ont permis d'obtenir une estimation du nombre de cas de cancer causés par le tabagisme ou l'obésité au cours des 20 prochaines années. Selon ces projections, d'ici 2035, 10 % des cancers chez les femmes pourraient être liés au tabagisme et 9 % à un excès de poids. Et si ces tendances se poursuivent, en 2043 l'obésité deviendra le principal facteur de risque de cancer.

"Tout comme il reste encore beaucoup à faire pour aider les gens à cesser de fumer, nous devons également agir pour mettre fin à la vague de cancers liés au surpoids et faire en sorte que cette projection ne devienne jamais une réalité," conclut le Dr Brown.

### Les jeunes souffrent de plus de cancers liés à l'obésité que leurs aînés

Les cancers liés à l'obésité, généralement observés chez les personnes âgées, deviennent de plus en plus fréquents chez les jeunes aux États-Unis, selon une étude américaine. Plus encore, ils se développent de plus en plus tôt. Aux États-Unis, les cancers liés à l'obésité seraient en augmentation et apparaîtraient de plus en plus tôt. C'est le constat inquiétant d'une étude de l'American Cancer Society publiée dans The Cancer Public Health ce lundi 4 février. Les chercheurs ont examiné les données relatives à 12 cancers liés à l'obésité, ainsi qu'à 18 qui ne lui sont pas associés. Ils ont ainsi constaté une tendance à la hausse chez les adultes de 24 à 49 ans entre 1995 et 2014.

#### UNE AUGMENTATION S'ACCROISSANT CHEZ LES PLUS JEUNES

Les scientifiques ont en effet analysé vingt ans de données sur l'incidence de 30 cancers dans 25 États, à partir de la base Cancer in North America, couvrant 67% des cas de la population américaine. Au final, le risque de cancer a augmenté chez les jeunes adultes pour la moitié des cancers liés à l'obésité : le cancer colorectal, de l'endomètre, de la vésicule biliaire, du rein, de la moelle osseuse, du pancréas et le myélome multiple. La plupart de ces pathologies sont généralement observées chez des patients plus âgés, dans la soixantaine.

Par exemple, le risque de cancer colorectal, de l'endomètre, du pancréas et de la vésicule biliaire chez les Millennials était environ deux fois plus élevé que celui des baby-boomers au même âge. « Cette augmentation progressivement dans les âges de plus en plus jeunes », s'inquiète Ahmed Jemal, principal auteur de l'étude interrogé par CNN.

En revanche, chez les plus jeunes, les taux de cancers non liés à l'obésité ont diminué ou se sont stabilisés, y compris ceux associés au tabagisme et aux infections. Seuls le cancer gastro-intestinal et la leucémie ont augmenté dans ces groupes d'âge.

#### L'OBÉSITÉ, FACTEUR DE RISQUE DU CANCER

« L'excès de poids est un cancérogène connu, associé à plus d'une douzaine de cancers et suspecté à plusieurs autres, déclarent les chercheurs dans un communiqué. Des preuves de plus en plus nombreuses soutiennent une association entre l'obésité chez les enfants et les adolescents et le risque accru de cancers colorectaux, endométriaux, pancréatiques et de myélome multiple. » L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a quant à elle qualifié l'obésité d'« épidémie croissante », avec près de deux milliards d'adultes considérés comme en surpoids dans le monde.

Une mauvaise alimentation, riche en aliments transformés, et le peu d'exercice physique ont contribué à ce que les plus jeunes présentent de plus en plus lourds avec les générations. Selon des recherches britanniques, 7 personnes sur 10 nées entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990 seront probablement en surpoids ou obèses vers le milieu de leur vie, contre une quarantaine. Seuls 3 baby-boomers sur 10 l'étaient au même âge.

PHOTOGRAPHY

# L'obésité serait liée à huit cancers

Une nouvelle fois, l'obésité est montrée du doigt comme facteur de risque de cancer. Elle serait en cause dans le développement de huit cancers.

Une équipe internationale de chercheurs a identifié huit types de cancers liés à l'excès de poids et l'obésité : celui de l'estomac, du foie, de la vésicule biliaire, du pancréas, de l'ovaire, le méningiome (un type de tumeur du cerveau), le cancer de la thyroïde et le cancer du sang myélome multiple, selon les résultats d'une étude publiée dans la très sérieuse revue médicale The New England Journal of Medicine. Les chercheurs du Centre international de la recherche sur le cancer (CIRC/IARC), basé en France, ont réalisé une méta-analyse et ont étudié les données médicales de plus d'un millier d'études réalisées sur le lien entre surpoids et risque de cancer.

Ces résultats pourraient avoir une incidence importante sur la population mondiale. « Dans le monde entier, on estime que 640 millions d'adultes et 10 millions d'enfants sont obèses, dont un tiers des adultes et des enfants aux États-Unis », rappelle l'étude.

9% des cancers chez les femmes en Amérique du Nord, en Europe et au Proche-Orient seraient liés à l'obésité.

En 2002, les mêmes chercheurs avaient révélé que l'excès de poids était lié aux cancers du côlon, de l'œsophage, du rein, du sein et de l'utérus. Cette nouvelle étude accuse l'obésité d'être aussi responsable des cancers de l'estomac, du foie, de la vésicule biliaire, du pancréas, de l'ovaire, du méningiome (un type de tumeur du cerveau), du cancer de la thyroïde et du cancer du sang myélome multiple.

L'excès de gras conduit à une surproduction de l'estrogène, de la testostérone et d'insuline, et favorise l'inflammation, qui peut stimuler la croissance du cancer.

"Le fardeau du cancer dû au surpoids ou à l'obésité est beaucoup plus important que ce que l'on pensait auparavant", a indiqué Graham Colditz, président du groupe de travail du CIRC.



et membre de l'école de médecine de l'université Washington de St-Louis. "Bon nombre des cancers nouvellement identifiés sont liés à l'excès de poids et n'avaient pas été signalés auparavant comme tels."

#### MODIFIER SON MODE DE VIE POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE CANCERS

Une alimentation saine, le maintien d'un poids santé et la pratique de l'exercice physique,

peuvent avoir un impact significatif sur la réduction du risque de cancer. "Les efforts de santé publique pour lutter contre le cancer devraient se concentrer sur des facteurs de risques modifiables", explique Graham Colditz. "Mais la perte de poids reste difficile pour beaucoup de gens," at-il ajouté. "Plutôt que de décourager et d'abandonner, ceux qui luttent pour perdre du poids devraient plutôt se concentrer sur ne pas en prendre plus."

## Perdre du poids pour lutter contre le cancer

L'obésité est à nouveau citée comme responsable du développement du cancer. Perdre du poids serait nécessaire pour lutter efficacement contre cette

maladie.

Perdre du poids serait une solution pour combattre la multiplication des cellules cancéreuses, selon les résultats d'une étude de la revue médicale Cancer Research éditée par Elsevier. Les femmes en surpoids ou obèses qui ont perdu du poids ont pu réduire le taux de protéines responsables de l'angiogenèse (processus de croissance des cellules cancéreuses).

Les chercheurs du Cancer Fred Hutchinson Research Center (États-Unis) ont mené une étude avec 439 femmes en bonne santé

(sans cancer), chacune participant dans l'une des 4 formes de régime. Les unes ont été soumises à un régime hypocalorique sévère, d'autres ont dû suivre 5 jours par semaine des exercices en aérobic. Certaines ont été contraintes de suivre une alimentation peu calorique et de faire les exercices physiques. Le



quatrième groupe de femme représentait le groupe témoin.

LE POIDS UN FACTEUR DE RISQUE DE CANCER

Les conclusions de l'étude ont montré que la perte de poids a été vraiment significative pour les femmes du groupe 1 et 3 et qu'elle a permis de faire baisser les niveaux de protéines liées à l'angiogenèse

(processus de croissance des cellules cancéreuses).

« Notre étude montre que la perte de poids peut être un moyen sûr et efficace d'améliorer son « profil angiogénique » concluent les chercheurs, soit de réduire ses niveaux sanguins de protéines « pro-tumorales ». « Nous n'avons pas de certitude sur l'impact de la perte de poids sur la croissance des

tumeurs, mais il existe bien une association entre ces niveaux de protéines réduits et un environnement moins favorable à la croissance tumorale ».

Cette nouvelle étude confirme les conclusions d'une étude publiée dans la revue médicale Cancer Research qui affirmait que l'obésité était un facteur de risque de cancer agressif.

## L'obésité rejoint le tabac comme principale cause de cancer

En Grande-Bretagne, l'obésité provoque plus de cancers de l'intestin, des reins, des ovaires et du foie que le tabagisme.

Alors que Santé publique France vient d'annoncer que le nombre de cancers dus à des facteurs de risque évitables était en augmentation, notamment chez les femmes, les autorités sanitaires britanniques enfoncent le clou en déclarant que l'obésité est désormais responsable d'un plus grand nombre de cancers du foie, de l'intestin, des reins et des ovaires, que le tabac. "En Grande-Bretagne, il y a deux fois plus d'obèses que de fumeurs. Ce sont des mil-

lions de personnes qui sont à risque de cancer" vient d'affirmer l'Institut de recherche sur le cancer (Cancer Research UK) de Grande-Bretagne.

#### 1900 CAS EN PLUS DE CANCER COLORECTAL

L'excès de poids cause chaque année environ 1900 cas de cancer de l'intestin de plus que le tabagisme au Royaume-Uni. Ce même schéma inquiétant s'applique également au cancer des reins (400 cas de plus), les ovaires (460) et le foie (180). "Un excès de graisse corporelle envoie des signaux



aux cellules les incitant à se diviser plus souvent et, comme le tabagisme, cela cause des dommages qui s'accumulent avec le temps et augmentent le risque de cancer" déclare Michelle Mitchell, directrice générale de Cancer Research UK.

"Nos enfants pourraient être la génération sans tabac, mais nous avons atteint un record catastrophique en matière d'obésité chez les jeunes. Or les scientifiques ont déterminé que l'obésité était à l'origine de 13 types de cancer. Il faut désormais lutter contre l'obésité comme nous l'avons fait pour le tabagisme."



## SOUDAN DU SUD Conseil de sécurité : consultations à huis clos sur la situation

Le Conseil de sécurité de l'ONU, se réunira mercredi, pour une séance d'information publique, suivie de consultations à huis clos sur le Soudan du Sud, et le dernier rapport du Secrétaire général sur la mission des Nations unies dans ce pays (UNMISS), portant sur les développements survenus entre le 16 février et le 15 juillet derniers.



Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, et Chef de l'UNMISS, Nicholas Haysom, le Président intérimaire de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée (RJMEC), le Général de division (à la retraite) Charles Tai Gitiui, et le Directeur de la Division des opérations et du plaidoyer du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Edem Wosornu, sont les intervenants prévus.

Le 4 août 2022, tous les signataires de l'Ac-

cord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS) ont accepté une feuille de route prolongeant la période de transition de 24 mois afin de mettre en œuvre les principales tâches en suspens.

La période de transition initiale convenue dans le R-ARCSS a pris fin le 22 février 2023, tandis que la période de transition prolongée devrait se terminer le 22 février 2025, les premières élections étant prévues pour décembre 2024. Selon le rapport du Secrétaire général,

la mise en œuvre des critères essentiels définis dans le R-ARCSS, nécessaires à la tenue des élections en décembre, reste limitée.

Malgré des retards importants, le rapport du Secrétaire général reconnaît les mesures prises pour rendre opérationnels les principaux organes électoraux et politiques.

Lors de la réunion, M. Haysom devrait informer les membres sur les pourparlers de médiation de haut niveau (connus sous le nom d'initiative Tumannini) entre le gouver-

nement de transition revitalisé d'unité nationale (R-TGoNU) et les non-signataires de la R-ARCSS, lancés le 9 mai sous les auspices du Kenya. Par ailleurs, M. Wosornu et les membres du Conseil devraient exprimer leur inquiétude face à la détérioration de la situation humanitaire dans le pays et à l'augmentation de l'insécurité alimentaire. La situation risque d'être aggravée par les inondations prévues entre juillet et décembre, qui pourraient toucher environ 3,3 millions de personnes.

## Le gouvernement étudie "la faisabilité" des élections prévues en décembre (présidence)

Le gouvernement du Soudan du Sud étudie "la faisabilité" des élections prévues en décembre, a annoncé mardi, la présidence après des entretiens entre le chef de l'Etat Salva Kiir et des dirigeants des partis politiques.

"La présidence, en collaboration avec les dirigeants des principaux partis politiques, a décidé de demander un avis technique aux institutions électorales sur la faisabilité de la tenue des prochaines élections", a-t-elle affirmé dans un communiqué, relayé par des médias.

"Cette décision vise à fournir un calendrier réaliste sur lequel

les dirigeants politiques pourraient s'entendre pour les élections", explique le texte, citant le ministre des Affaires gouvernementales, Martin Elia Lomuro.

Selon l'accord de paix de 2018, le Soudan du Sud est dirigé par un gouvernement d'union nationale intégrant Salva Kiir (président) et Riek Machar (premier vice-président), avec pour mission de mener à bien une "transition" s'achevant par des élections. Le gouvernement a plusieurs fois repoussé la fin de cette période de "transition". La dernière extension fixait son échéance à février 2025 après des

élections en décembre 2024. Aucun consensus n'existe sur la tenue de ces élections, ni sur leur nature (présidentielle, législatives, élections des gouverneurs...). Riek Machar a annoncé en mars qu'il boycotterait tout scrutin tant que les dispositions-clés de l'accord de paix ne seront pas en vigueur. Le président Salva Kiir a, lui, assuré de sa volonté de tenir des élections en décembre. Un Conseil des partis politiques et une commission électorale ont été créés, et l'inscription sur les listes électorales annoncée pour débuter en juin est cependant, au point mort.

## MADAGASCAR

### Le gouvernement fixe au 11 décembre les prochaines élections communales et municipales

Le gouvernement malgache a fixé, mardi, au 11 décembre la date des prochaines élections communales et municipales. Selon un décret, les dépôts de candidatures pour les postes de maires et de conseillers municipaux commenceront le 5 septembre et se termineront le 15 septembre. La campagne électorale débutera, quant à elle,

le 19 novembre et se prolongera jusqu'au 9 décembre à minuit, souligne le document.

Parmi les principales nouveautés de ces élections figure l'augmentation substantielle de la caution exigée pour chaque candidat. Pour la capitale, Antananarivo, elle est désormais de 20 millions d'ariarys (environ 4,370 dollars), soit le double de celle

requis lors des dernières élections municipales en 2019.

Pour les autres grandes villes, elle est fixée à 15 millions d'ariarys (environ 3,280 dollars), ce qui représente trois fois le montant précédent. En ce qui concerne les communes rurales, la caution varie entre 1,2 million d'ariarys (environ 260 dollars) et 1,7

million d'ariarys (environ 370 dollars).

Au total, ce scrutin verra 11,6 millions d'électeurs inscrits être appelés à choisir 1.695 maires pour autant de communes, réparties dans les 120 districts de Madagascar. Les mandats des maires et des conseillers municipaux sont d'une durée de quatre ans.

APS

## ETHIOPIE-SOMALIE "Progrès notable" lors des pourparlers sur l'accès aux eaux internationales, selon Ankara

L'Ethiopie et la Somalie ont accompli un "progrès notable" lors du deuxième tour des pourparlers indirects menés par l'entremise de la Turquie à Ankara sur l'accès aux eaux internationales, a annoncé mardi le ministre turc des Affaires étrangères.

"Il existe des convergences importantes sur certains principes majeurs et modalités spécifiques. Cela constitue un progrès notable", a affirmé le chef de la diplomatie turque, Hakan Fidan, lors d'une conférence de presse conjointe avec ses homologues à Ankara.

"Nous espérons avoir un engagement continu qui nous aidera finalement à résoudre les différends actuels et à rétablir des relations normales", a déclaré, de son côté, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Taye Atske Sélassié.

Le chef de la diplomatie éthiopienne a rappelé que son pays cherche à "obtenir un accès fiable à la mer" de manière pacifique. "Des progrès ont été réalisés (...) Le gouvernement fédéral somalien reste déterminé à parvenir à un résultat pacifique et mutuellement bénéfique, conformément au droit international", a également constaté le ministre somalien Ahmed Muallim Fiqi.

Le troisième tour des pourparlers est prévu le 17 septembre à Ankara. Lors des discussions à l'invitation du ministre Hakan Fidan, ce dernier a fait la navette entre ses deux homologues, sans que ceux-ci ne se parlent en direct.

Un premier round de pourparlers a eu lieu le 1er juillet dans la capitale turque. Mais ce deuxième tour a été avancé après un voyage éclair d'Hakan Fidan le 3 août à Addis Abeba pour y rencontrer son homologue et le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed. La Turquie intervient dans ce dossier qui met de nouveau aux prises deux voisins aux relations tendues, afin de permettre l'accès de l'Ethiopie aux eaux internationales via la Somalie, sans attenter à la souveraineté territoriale de celle-ci.

## TUNISIE

### Présidentielle 2024 : 6 recours déposés auprès du tribunal administratif

Le tribunal administratif (TA) a reçu entre lundi et mardi 6 recours en première instance, après la publication de la première liste des candidats à l'élection présidentielle en Tunisie prévue le 6 octobre prochain, a rapporté mardi l'agence de presse tunisienne TAP.

Dans un communiqué rendu public mardi, la juridiction a précisé que "les chambres d'appel près le TA, chargées d'examiner les recours déposés en première instance, entameront la tenue des audiences pour l'examen des pourvois à partir de demain, mercredi 14 août, conformément aux délais et procédures prévus par la loi électorale".

Selon le calendrier publié par l'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), la liste définitive des candidats devrait être publiée le 3 septembre prochain, après achèvement des recours. Le conseil de l'instance avait validé, à l'unanimité, le 10 août courant, trois dossiers de candidature à la prochaine élection présidentielle.

Il s'agit des dossiers de Zouhair Maghzaoui, Kais Saïed et Ayachi Zammel. Quatorze autres dossiers de candidature ont cependant été recalés, selon la même source.

## RD CONGO

### L'ancien Premier ministre Sama Lukonde élu à la tête du Sénat

L'ancien Premier ministre congolais et sénateur de la province du Haut-Katanga, Jean-Michel Sama Lukonde, a été élu lundi à la tête du Sénat, ont rapporté mardi des médias locaux.

"Candidat unique de l'Union sacrée de la Nation (majorité au pouvoir), Sama Lukonde a été élu avec 84 voix sur 96. Son principal concurrent, Jonas Mukamba, n'a recueilli que 9 voix", ont précisé les mêmes sources.

Dans une allocution devant les sénateurs, il a déclaré que son action dans "la gestion de notre chambre parlementaire repose sur un plan visant à mettre en place un Sénat efficace, moderne et accessible".

Premier ministre de février 2021 à février 2024, Jean-Michel Sama Lukonde succède à Modeste Bahati à la tête de la chambre haute du Parlement congolais.

## PALESTINE

### Le président Abbas appelle à mobiliser les efforts pour soutenir l'adhésion à part entière de la Palestine à l'ONU

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a appelé à mobiliser les efforts pour permettre à l'Etat de Palestine de trouver sa place en tant que membre à part entière à l'ONU, à l'issue de sa rencontre mardi à Moscou avec les ambassadeurs arabes accrédités en Russie.

Lors de cette rencontre tenue en marge de sa visite officielle en Russie, M. Abbas a informé les ambassadeurs arabes de l'évolution de la question palestinienne et des conditions difficiles en Palestine à la lumière de l'agression sioniste en cours depuis le 7 octobre 2023 dans la bande de Gaza, de l'escalade des attaques des colons terroristes et des forces d'occupation contre le peuple palestinien en Cisjordanie et à El-Qods occupée, selon l'agence de presse Wafa. Le président palestinien a également passé en revue "les efforts déployés à tous les niveaux pour mettre fin à l'agression sioniste, à la guerre de génocide et apporter immédiatement de l'aide dans la bande de Gaza", d'après Wafa.

Il a en outre saisi l'occasion pour souligner "l'importance de mobiliser les efforts pour soutenir la démarche de l'Etat de Palestine visant à devenir membre à part entière des Nations unies, ainsi qu'à obtenir une plus grande reconnaissance internationale" de l'Etat palestinien.



### Cisjordanie occupée : l'armée d'occupation sioniste prend d'assaut la ville d'Al-Bireh

Une force de l'armée sioniste a pris d'assaut mercredi la ville d'Al-Bireh, au centre de la Cisjordanie occupée, et a attaqué des locaux commerciaux, ont rapporté des médias locaux.

Selon les mêmes sources, un nombre de véhicules de l'occupant sioniste avait pris d'assaut la ville d'Al-Bireh, près de Ramallah, notant que les forces sionistes ont attaqué des locaux commerciaux du centre-ville et les ont fouillés. L'armée d'occu-

pation sioniste mène généralement des raids dans les villes et villages de Cisjordanie occupée, perquisitionne les magasins et les maisons et arrête les Palestiniens.

Depuis l'aube de mercredi, l'armée d'occupation sioniste mène une opération militaire dans la ville de Tubas et dans la localité de Tammoun au nord de la Cisjordanie occupée, faisant 4 martyrs, selon un bilan provisoire.

Ainsi, le bilan des martyrs

palestiniens en Cisjordanie occupée s'est élevé à 629, depuis que l'armée d'occupation sioniste a étendu ses opérations en Cisjordanie parallèlement à sa guerre dévastatrice dans la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023. L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre l'enclave assiégée, qui a fait plus de 132 000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, dans un contexte de destruc-

tion massive et de famine meurtrière. Au mépris de la communauté internationale, l'occupant sioniste poursuit la guerre, ignorant la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU visant à y mettre fin immédiatement, ainsi que les ordres de la Cour internationale de Justice de prendre des mesures pour prévenir les actes à caractère génocidaire et améliorer la situation humanitaire catastrophique à Gaza.

### ONU: la Chine exhorte les Etats-Unis à presser l'entité sioniste de cesser son agression contre Gaza

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a exhorté les Etats-Unis à prendre des "mesures sincères et responsables" pour presser l'entité sioniste d'arrêter "dès que possible" ses opérations militaires dans la bande de Gaza, théâtre d'une agression génocidaire depuis plus de dix mois.

S'exprimant lors d'une séance d'information mardi du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la situation au Moyen-Orient, dont la question palestinienne, M. Fu Cong, a "fermement condamné" l'attaque sioniste perpétrée le week-end dernier contre l'école Al-Tabaieen dans la ville de Gaza, qui a fait plus de 100 martyrs, selon l'agence de presse Chine nouvelle.

Il a souligné que "les civils et les in-

frastructures civiles ne doivent pas être la cible d'opérations militaires", ajoutant qu'il s'agissait-là d'une "ligne rouge" en vertu du droit humanitaire international.

Pour lui, "attaquer des écoles où un grand nombre de civils cherchent refuge, encore et encore, est un acte odieux".

"Un cessez-le-feu immédiat et durable est ce à quoi la population de Gaza aspire et c'est ce qui fait l'objet d'un consensus écrasant de la part de la communauté internationale", a ajouté le diplomate chinois.

Il y a deux mois, lorsqu'ils ont défendu la résolution 2735 du Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis ont affirmé que l'entité sioniste, avait accepté un accord de cessez-le-feu, a rappelé le

diplomate chinois. "Mais la réalité est tout autre", a souligné M. Fu, qui a exhorté Washington, en tant que principal fournisseur d'armes de l'entité sioniste, à prendre "des mesures sincères et responsables".

Par ailleurs, Fu Cong a souligné que la clé pour éviter la détérioration et l'escalade de la situation résidait dans l'obtention "sans délai" d'un cessez-le-feu global et durable dans la bande de Gaza.

"La Chine œuvrera sans relâche à mettre fin aux combats à Gaza, atténuer la catastrophe humanitaire, mettre en œuvre la solution à deux Etats et parvenir à une paix, une stabilité et une sécurité à long terme au Moyen-Orient", a-t-il conclu.

### Aggression sioniste contre Gaza : deux membres de la Défense civile tombent en martyrs à Rafah

La Défense civile de Gaza a annoncé mercredi que deux de ses membres sont morts en martyrs à la suite de tirs de l'armée sioniste dans la ville de Rafah, au sud de la bande, portant le bilan à 82 depuis le 7 octobre dernier.

La direction générale de la défense civile de Gaza a annoncé "la mort en martyrs de Subaib Abu Taqiya et Hussein Diab Abu Jamous, sous les balles des forces d'occupation, dans la ville de Rafah".

Elle a ajouté : "Avec la mort d'Abou Taqiya et d'Abou Ja-

mous, le nombre de martyrs de la guerre s'élève à 82 au sein de la Défense civile de Gaza. Ils ont été tués alors qu'ils travaillaient toujours pour fournir un service humanitaire à notre peuple à Gaza".

L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Gaza depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 132 000 victimes entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu de destruction massive et de famine meurtrière.

## JAPON

### Le Premier ministre Kishida ne briguera pas un nouveau mandat à la tête de son parti

Le Premier ministre japonais Fumio Kishida a l'intention de se retirer de la course à la tête de son parti, ce qui signifie qu'il quittera son poste de chef du gouvernement, ont rapporté mercredi les médias locaux.

Le Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir au Japon presque sans interruption depuis 1945, doit organiser une élection interne pour désigner son leader en septembre.

Fumio Kishida a informé de hauts responsables de l'administration de son intention de ne pas se présenter, ont rapporté des médias, notamment la chaîne nationale NHK et l'agence de presse Kyodo News.

M. Kishida doit tenir une conférence de presse à 11h30 (02H30 GMT), ont annoncé les services du Premier ministre. Kishida, 67 ans, est en poste depuis octobre 2021.

## DIPLOMATIE

### Le renforcement des relations et la situation régionale au centre de discussions irano-britanniques

Le président iranien Massoud Pezeshkian et le Premier ministre britannique Keir Starmer ont discuté des relations bilatérales et des développements en Asie de l'Ouest et dans le monde, y compris la situation en Palestine, selon un communiqué publié mardi sur le site officiel de la présidence iranienne.

Dans un entretien téléphonique lundi soir, les deux parties ont discuté des moyens d'améliorer les relations entre l'Iran et le Royaume-Uni, et d'assurer la paix et la stabilité en Asie de l'Ouest et dans le monde, selon le communiqué.

Le président iranien a exprimé sa volonté d'améliorer les relations bilatérales et de reprendre les pourparlers pour une relance de l'accord sur le nucléaire de 2015 entre l'Iran et les puissances mondiales, soulignant que la clé pour faire des négociations sur le nucléaire un succès était que toutes les parties honorent leurs engagements.

Il a jugé "irresponsable et en contradiction avec le droit international" le silence des organisations internationales à l'égard des "crimes inhumains et sans précédent à Gaza et des actes terroristes dans la région" perpétrés par les forces sionistes, ainsi que le soutien de certains pays occidentaux à l'entité sioniste, estimant qu'une telle approche a mis en danger la paix et la sécurité dans la région et dans le monde en encourageant l'entité sioniste à poursuivre ses crimes.

De son côté, le Premier ministre britannique a appelé à la cessation du conflit et à un début rapide de la livraison d'aides aux habitants de Gaza, appelant l'Iran à contribuer davantage à ces processus.

M. Starmer a exprimé la volonté de son pays de promouvoir ses relations avec l'Iran, et l'espoir que les nouveaux ambassadeurs des deux pays débute leur mission aussi tôt que possible.

APS



## POÉSIE

**Le défunt poète Mohamed Belkacem Khemar inhumé au cimetière d'El Alia à Alger**

Le défunt poète Mohamed Belkacem Khemar, décédé mardi à l'âge de 94 ans, a été inhumé, mercredi, au cimetière d'El Alia (Alger), en présence de personnalités politiques, d'intellectuels, de sa famille et de ses admirateurs.



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a prononcé une oraison funèbre dans laquelle il a loué les qualités du défunt après un parcours riche "en hauts faits", affirmant que "le défunt moudjahid fait partie des vaillants hommes ayant rejoint, dès leur jeune âge, les rangs de la révolution".

M. Rebiga a également rappelé que le défunt était "étudiant à l'Institut Ibn Badis et militant du mouvement national, avant de rejoindre la lutte de libération en 1955. Il fut membre de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et l'un des ambassadeurs de la révolution algérienne au niveau du bureau du Front de libération nationale (FLN) à Damas en Syrie, où il a

contribué à faire entendre la voix de l'Algérie dans toutes les tribunes avec ses poèmes et sa plume, par lesquels il a défendu les causes de la liberté et de l'indépendance face au colonialisme". Le ministre a également salué les contributions du défunt au service de la nation après l'indépendance, laissant "un legs littéraire et révolutionnaire qui fait partie de l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale, à travers ses poèmes et ses œuvres qui prônent le patriotisme et l'éducation des générations montantes".

"Avec sa disparition, l'Algérie perd aujourd'hui un patriote dévoué qui a laissé ses empreintes dans le parcours de la lutte et de l'édification nationales,

ses exploits et positions resteront immortels et un exemple à suivre pour les générations au service de notre patrie en vue de préserver le serment des chouhada et défendre les acquis réalisés grâce à leurs sacrifices, afin de renforcer le socle de l'Algérie indépendante".

Né à Biskra en 1931, le défunt a fait ses premières études dans sa ville natale puis rejoint le Collège Ibn Badis de Constantine avant de se rendre en Syrie pour poursuivre ses études secondaires à Alep et universitaires à Damas où il a obtenu son diplôme de Licence en psychologie.

En Syrie, le poète a travaillé dans l'enseignement pendant quatre ans, ainsi que dans la presse en tant que responsable du bureau du FLN à

Damas. De retour en Algérie, il occupe différents postes dans plusieurs ministères dont la Communication et la Culture.

Il s'est fait également connaître par ses contributions dans des journaux et en tant que responsable dans la revue "ALWAN", outre ses productions audiovisuelles au profit de la radio et de la télévision algériennes.

Dans ses recueils de poèmes (plus d'une dizaine), le défunt traite de divers sujets notamment le patriotisme, les exploits du peuple algérien dont "Dhilal oua Asdaa" (ombres et échos) en 1969, "Malhamet el boutoula oua el hob" (épopée de l'héroïsme et de l'amour) en 1984 et "Mawawil lil hob wa el hozn" (Mélodies pour l'amour et le chagrin) en 1994.

## PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

### 182 pièces de monnaie anciennes récupérées à Ain Defla



Des pièces de monnaie anciennes en argent, de grande valeur historique, ont été récupérées par les services de sécurité de la wilaya d'Ain Defla, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Dans le cadre des efforts déployés pour protéger le patrimoine culturel, les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain Defla, ont procédé à la saisie et à la récupération des biens culturels de "grande valeur historique", repré-

sentés par deux collections monétaires en argent qui remontent à l'ère islamique moyenne.

Ces pièces de monnaie historique, mettent en valeur une partie importante de l'histoire de l'Algérie, qui remonte à l'ère islamique moyenne, selon le communiqué.

Réitérant ses efforts pour assurer une formation de qualité et spécialisée au profit des services de sécurité, le ministère de la Culture et des Arts considère que la récupération de ces biens culturels "reflète l'engagement du secteur en faveur de la coopération et la coordination étroite avec tous les services de sécurité" pour lutter contre les atteintes liées au patrimoine culturel.

Le ministère appelle, à ce propos, tous les citoyens à coopérer avec les autorités compétentes pour contribuer à la récupération et à la protection du patrimoine culturel algérien.

APS

## CINÉMA

**Appel à candidature pour la sélection du long métrage qui représentera l'Algérie à la 97<sup>e</sup> édition des Oscars**

La Commission algérienne de Sélection des Œuvres pour les Oscars a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour le choix du film long métrage qui représentera l'Algérie à la 97<sup>e</sup> édition des Oscars dans la catégorie "Meilleur Film International".

Sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en partenariat avec le Centre Algérien de Développement du Cinéma (CADC), cette commission, chargée par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences, est présidée par le réalisateur-producteur, Belkacem Hadjadj, avec pour président d'honneur, le grand cinéaste, Mohamed Lakhdar Hamina.

Une plateforme, pouvant être consultée à l'adresse, "www.algerian-sc.com, qui contient la liste des membres de la commission, les informations et règlements nécessaires au dépôt des candidatures, ainsi qu'un formulaire d'inscription à télécharger et à remplir dûment, "est disponible sur La Toile, depuis mardi 13 août 2024", précise le communiqué.

La commission informe les producteurs-postulants à la représentation de l'Algérie à la 97<sup>e</sup> édition des Oscars, que la date limite du dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 1er septembre 2024.

## THÉÂTRE

**Ghardaïa: Une quarantaine de jeunes en ateliers de formation théâtrale**

Une quarantaine de jeunes prennent part aux journées de formation théâtrale qui se tiennent à la bibliothèque de lecture publique de Ghardaïa, à l'initiative de la direction locale de la Culture et des arts (DCA), a-t-on appris mardi des responsables du secteur. Devant s'étaler sur trois mois, ces ateliers visent la formation de troupes théâtrales locales pour animer la scène culturelle, la prospection et l'encadrement de comédiens locaux, a indiqué le chef de services des arts et lettres à la DCA, Ahmed Fenniche.

Les participants devront suivre, sous forme d'ateliers théoriques et pratiques, les principes de base de l'interprétation, les techniques théâtrales, la préparation du personnel théâtral dans les domaines du scénario, de la réalisation, de la scénographie, du son et de la décoration, encadrés par le comédien et réalisateur Allel Mâamir de la wilaya de Laghouat. Initiées sous l'égide du ministère de tutelle, ces journées donneront lieu, au terme de la formation, à une représentation théâtrale sur le thème de la glorieuse guerre de libération, à être animée par les comédiens stagiaires.

## ESPACE

**"SpaceX" prévoit la première mission spatiale habitée à survoler les pôles de la Terre**

Un entrepreneur ayant fait fortune dans les cryptomonnaies a acheté à SpaceX une mission spatiale privée, qui doit décoller à la fin de l'année et être la première avec équipage à survoler les pôles de la Terre.

Cette mission, qui doit durer entre trois et cinq jours et transporter quatre personnes, s'inscrit dans le développement du tourisme spatial privé, en plein essor depuis quelques années aux États-Unis.

Son commandant, Chun Wang, est le cofondateur des entreprises de minage de bitcoin F2pool et Stakefish. Il est présenté par SpaceX comme un "aventurier maltais", mais il a acquis cette nationalité récemment après être né et avoir grandi en Chine, selon la presse spécialisée américaine.

"Cela fait maintenant deux ans et demi que j'attends cette mission avec impatience", a écrit sur X Chun Wang. "Un nouveau chapitre de l'exploration spatiale se déroule sous nos yeux."

De nombreux satellites, espions ou météo, évoluent sur une orbite polaire, relève l'astrophysicien Jonathan McDowell. Mais l'atteindre réclame davantage de puissance et les radiations y sont a priori plus importantes, précise l'expert à des médias.

A ce jour, "l'inclinaison la plus élevée atteinte par un vol spatial habité est celle de la mission soviétique Vostok 6, à 65° par rapport au plan de l'équateur, selon le site de la mission, et les pôles ne sont pas visibles depuis la Station spatiale internationale (ISS).

La mission a été nommée Fram2, en hommage à un navire ayant servi à l'exploration polaire. Elle utilisera une capsule Dragon de SpaceX, équipée d'un



dôme d'observation. Le vaisseau volera à une altitude comprise entre 425 et 450 km, selon l'entreprise du milliardaire Elon Musk.

Les trois autres membres d'équipage

seront une réalisatrice norvégienne, Jannicke Mikkelsen, un Australien ayant exploré les pôles en tant que guide, Eric Philips, et une chercheuse allemande en robotique, Rabea Rogge.

Des observations scientifiques sont prévues, comme la prise des premières images de radiographie dans l'espace et l'étude d'un phénomène lumineux ressemblant à des aurores, selon SpaceX.

## STARTUP

**Installation du nouveau DG de l'ASF**

Le nouveau directeur général (DG) du Fonds algérien des start-up (Algerian Startup Fund -ASF), M. Rahabi Anis, a été installé, mercredi à Alger, en remplacement de M. Hachani Okba, qui a occupé le poste entre 2022 et 2024, a indiqué un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé la cérémonie d'installation, durant laquelle il a affirmé que le nouveau DG jouit "d'une grande expérience dans la gestion des relations avec les entreprises multinationales et les établissements financiers, où il a occupé plusieurs postes de responsabilité".

Diplômé de l'Université britannique de Nottingham, M. Rahabi a débuté sa carrière professionnelle dans le secteur bancaire, où "il a travaillé au sein de plusieurs banques internationales, telles que HSBC et Citibank, et assumé des postes de responsabilité dans la gestion des relations et le développement des affaires".

Il dispose, également d'une profonde expertise dans les services bancaires pour entreprises, l'investissement, le commerce international et le financement durable", note la même source, ajoutant que M. Rahabi "a été superviseur et maître de conférences à l'Ecole supérieure des banques (ESB)".

APS

## PUBLICITÉ



ALGERIE TELECOM EPE/SPA

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Béni Abbès

Chargé Fonctions Support

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL : 03/AT/DOT.52/2024**

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N° : 03/AT/DOT.52/2024 portant sur « la réalisation d'infrastructures d'accueil et raccordement des câbles à fibres optiques-Nouveau site Béni Abbes - Ougarta » au profit de la Direction Opérationnelle des télécommunications de Béni Abbès, que ce dernier est annulé.

DK NEWS

Anep : 2416026255 du 15/08/2024

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA  
COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA  
NIF : 4100020001608501033

**Avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N° 07 /2024**

La Commune de Tessala El Merdja lance Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour l'exécution :

- Travaux de revêtement et aménagement route Brahimi Moussa - Tessala El Merdja

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales est adressé aux candidats justifiant des conditions d'éligibilité pour permettre de participer aux procédures de passation du projet marché suivantes :

> Capacité Professionnelle : Un Certificat De Qualification Et De Classification Professionnelles Dans Le Domaine

De Travaux publics catégorie Trois « 03 » ou Plus (activité principale), En Cours De Validité.

> Capacité financière : ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire dont la moyenne des trois dernières années visées par les services des Impôts plus ou égale à : 15.000.000,00 DA

> Capacité technique

- Les moyens humains ayant dans son effectif un ingénieur ou Master (02 ayant un BAC+5 dans le domaine de (Travaux publics) (Justifié par un diplôme et une attestation d'affiliation ou liste nominative visée par la CNAS valide le jour d'ouverture.

- Références professionnelles : dispose au moins deux attestations de bonne exécution des travaux justifiant que le soumissionnaire a réalisé deux projets similaires délivrés par des maîtres d'ouvrage publics.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès : Bureau Des Marchés - Commune de Tessala El Merdja, sis au Rue ALN n°133 Commune de Tessala El Merdja, Contre le paiement de la Somme de 5.000,00 DA pour chaque projet, auprès trésorerie Inter communale de Birtouta représentant les frais de reproduction non remboursable.

- Les personnes déléguées pour le retrait du cahier des charges doivent se munir des pièces suivantes:

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité,

- Une lettre d'accréditation, délivrée par le candidat à la soumission,

- Une copie de certificat de qualification classification professionnelle, Muni du cachet de l'entreprise,

- La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la date de la 1ère publication du présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres de : 09 h : 00 à 13 h : 10 Min ; et doit être déposé au niveau du Bureau Des Marchés - Commune de Tessala El Merdja sis Rue ALN n°133, Commune de Tessala El Merdja.

- L'ouverture des plis sera en présence des soumissionnaires le jour de dépôt des offres à 13h : 20 au niveau de la salle de réunion siège commune Tessala El Merdja,

- La présentation de l'offre : L'offre doit comporter (un dossier de candidature), (un dossier offre technique) et (un dossier offre financière).

L'offre est insérée dans trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention « dossier de candidature », « dossier offre technique » et « dossier offre financière », selon le cas,

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales n° ... 07./2024

Intitulé de l'opération .....

NB/ La liste détaillée des documents demandés selon le cahier des charges article 12 page 05.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres (soit 100 jours), à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Les personnes déléguées pour assister à l'ouverture des plis doivent se munir de pièce suivante :

- Une lettre d'accréditation, délivrée par le candidat à la soumission,

Remarque :

- Le mémoire technique est un document éliminatoire.

- Aucune rature, surcharge ou utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission ; RPT et détail quantitatif et estimatif)

DK NEWS

Anep : 2416026279 du 15/08/2024









## TOUR DE POLOGNE CYCLISTE (3<sup>E</sup> ÉTAPE)

### Deuxième victoire pour Nys, Vingegaard toujours leader



Le Belge Thibau Nys a doublé la mise mercredi à Duszynki-Zdrój en remportant la troisième étape du Tour de Pologne, dont le Danois Jonas Vingegaard est toujours le leader au classement général.

Vainqueur de la première étape sur une arrivée en côte lundi, le puncheur de Lidl-Trek s'est à nouveau imposé dans une arrivée escarpée en battant sur le fil l'Italien Diego Ulissi de l'équipe UAE, après 156,5 km entre Walbrzych et Duszynki-Zdrój.

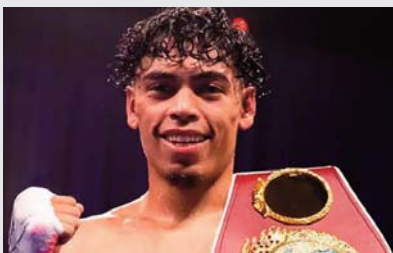
Vingegaard, double vainqueur du Tour de France, n'a pris aucun risque dans une arrivée étroite, et conserve le maillot jaune de leader, devant Ulissi, qui pointe à 19 secondes. Wilco Kelderman, coéquipier du Danois au sein de l'équipe Visma- Lease a bike et troisième de l'étape du jour, complète le podium.

#### Classement général:

1. Jonas Vingegaard (DEN) 8 h 04:48.
2. Diego Ulissi (ITAD) à 19.
3. Wilco Kelderman (NED/TVL) 20.
4. Romain Grégoire (FRA/GFC) 33.
5. Magnus Sheffield (USA/IGD) 37.

## BOXE

### L'Américain Angelo Leo détrône le tenant du titre IBF des poids plume Luis Alberto Lopez



Le boxeur américain Angelo Leo s'est emparé de la couronne mondiale IBF des poids plume en battant par KO le Mexicain Luis Alberto Lopez, samedi à Albuquerque (Etats-Unis). Dans un combat jusqu'alors très accroché, Leo, 30 ans, a mis KO le tenant du titre à la 10<sup>ème</sup> reprise d'un crochet du gauche au menton. C'est la 12<sup>ème</sup> victoire par KO de l'ancien champion du monde junior WBO (25 combats, une défaite). Lopez, âgé de 30 ans lui aussi, défendait sa couronne mondiale pour la quatrième fois et restait invaincu depuis 13 combats (30 victoires, 3 défaites).

## AVIRON - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABES

### Plus de trente rameurs en stage de présélection à Mila (Fédération)

Trente et un (31) rameurs algériens, dont dix dames, effectueront un stage bloqué du 17 au 31 août au niveau du barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila, en prévision des prochaines échéances officielles, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK).



Les participants à ce stage espèrent être retenus parmi les meilleurs qui représenteront les couleurs nationales lors des prochaines compétitions internationales, dont les championnats d'Afrique et Arabes.

Toujours selon la FASACK, "ce stage représente la deuxième phase dans l'opération de présélection" en prévision des

importantes échéances internationales à venir.

Les athlètes retenus, chez les messieurs, pour le stage sont : Belhadj Mohamed Boucif (CSUO), Aymen Fateh (CSUO), Gasmî Zakaria (AO), Lahlou Bensalah (CSUO), Haouchet Abderahmane (CSUO), Dahou Bachir (AO), Boudjemaâ Chamseddine (SNA), Boukhous Mohamed Chérif (SNA),

Zouad Abdenour (SNA), Belhamri Aymen (JAACK), Aissani Dif-Ellah (SNA), Salem Mounir (SNA), Hadj-Bar Farouk (JAACK), Guenouche Seif-Eddine (IRCA), Hamza Akram (HIPPONE SUB), Deries Nazih (PC), Taïf Akram (IRCA), Naïdja Abdelhamid (IRCA), Benaïssa Achref, Dech Hamoud et Mohamed Djouïmaï.

Chez les dames, la Direction technique nationale a retenu Sebbouh Amira (CSUO), Hellal-Berrouane Chaïma (CSUO), Lilya Meguedad (AO), Benaddou Hanane (CSUO), Bouderbala Fatima Zahra (CSUO), Boukhous Sabria (SNA), Zitouni Ferial (SNA), Haddadou Manel (SNA), Salma Tedj-Edouaa (SNA) et Abadia Sarah (IRCA).

## BOXE - MONDIAUX 2024 JUNIORS

### La sélection algérienne en stage bloqué à Fouka (Fédération)



La sélection algérienne (Juniors/Garçons) de boxe est en stage bloqué depuis samedi au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Fouka (Alger-Ouest), dans la perspective

des Mondiaux-2024 de la catégorie, prévus en novembre prochain au Monténégro, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

Composée de 13 pugilistes, la sé-

lection nationale est dirigée par trois entraîneurs : Mourad Ferratssa, Brahim Bourenane et Hamza Arab, a-t-on encore détaillé de même source.

Ce stage, qui se poursuivra jusqu'au 20 août courant est le deuxième consécutif pour les jeunes pugilistes algériens à Fouka, après celui de début juillet dernier, qui s'était déroulé conjointement avec la sélection nationale (junior) qatarie.

Celle-ci était présente avec un effectif de cinq pugilistes, également dans la perspective des Mondiaux 2024 de la catégorie, et elle est encore présente à ce deuxième stage.

En plus des sélections algérienne et qatarie, ce deuxième stage enregistre la participation du club français Pacte 65 Poing D'1, dirigé par l'entraîneur algérien Karim Aïouaz.

## BEACH-HANDBALL - TOURNOI NATIONAL

### L'ES Akbou (dames) et l'AS Bordj Bou Arreridj (messieurs) sacrées vainqueurs

Les équipes de l'école Soummam Akbou (dames) et l'Académie Sportive de Bordj Bou Arreridj (messieurs) ont remporté le tournoi national de Beach-handball, qui s'est déroulé, au complexe touristique le Grand Bleu à Zemmouri, dans la wilaya de Boumerdes, devant un public nombreux. L'équipe messieurs de l'Académie

Sportive de Bordj Bou Arreridj s'est imposée en finale aux tirs aux buts 9-7 face au club des lions d'Annaba après la fin du temps réglementaire sur le score de (1-1), devant des centaines d'estivants qui ont garni la tribune.

La troisième place du tournoi est revenue au club de Delys de Boumerdes, qui a pris le

dessus lors de la petite finale, sur le club du News Zeralda. Chez les dames, l'équipe de l'école Soummam Akbou a battu le club du Sahel Madinat Bousmaïl, sur le score de 7-5 dans la séance de tirs aux buts, après avoir terminé le temps réglementaire sur le score de un set partout. Des confrontations d'un niveau appréciable ont

gratifié le nombreux public de beaux spectacles. Cette compétition de sport en plein air d'une journée, organisée par l'Académie Sportive de Bordj Bou Arreridj de handball, a regroupé 15 équipes (dames et messieurs) de 6 wilayas du pays).

Selon les organisateurs, l'objectif de ce tournoi est de faire connaître et d'encourager le dé-

veloppement de cette discipline du Beach-handball, et contribuer à l'animation de la saison estivale. En clôture, les lauréats de ce tournoi national ont été récompensés par des cadeaux, en présence des membres de la Fédération Algérienne de Handball (FAHB) et de quelques personnalités sportives.

## LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

La JSK en stage en Turquie du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre (club)

La JS Kabylie effectuera un stage précompétitif à Kartepe (Turquie) du 16 août au 1er septembre prochain, en vue de la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football, dont le coup d'envoi sera donné le 21 septembre, a annoncé le club mercredi dans un communiqué.

"Après les deux premiers stages d'intersaison qui se sont déroulés respectivement à Tizi-Ouzou, puis à L'ESHRA (Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration, NDLR) d'Aïn Benian, la JSK effectuera un troisième stage de préparation en Turquie, précisément à Kartepe dans la province de Kocaeli, et ce, du 16 août au 1er septembre", a précisé la JSK sur sa page officielle Facebook.

La direction a confié la barre technique au technicien algérien Abdelhak Benchikha, assisté de Mohamed Lacet et Farid Zemiti.

En matière de recrutement, la JSK s'est montrée parmi les clubs les plus actifs dans le marché des transferts, avec l'arrivée de neuf nouvelles recrues, dont

le gardien de but Gaya Merbah, les défenseurs Mohamed Amine Madani, Mohamed Réda Hamidi, et Idir Mokeddem, le milieu offensif Aïmen Abdelaziz Lahmeri, le milieu de terrain malien Sadio Kanouté, et l'attaquant Lounas Adjout.

L'actionnaire majoritaire du club, ATM Mobilis, a décidé de mettre le paquet pour permettre à l'équipe de jouer les premiers rôles lors du prochain exercice, d'autant que le dernier titre de champion remonte à 2008, alors que la dernière Coupe d'Algérie avait été remportée en 2011. Lors de la défunte saison, la JSK s'est contentée de la 6e place au classement final, en compagnie du Paradou AC, avec 42 points cha-



## LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS)

## Le Libyen Tahir Bin Amir quatrième recrue estivale du Paradou AC

Le défenseur international libyen Tahir Bin Amir (24 ans), s'est engagé avec le Paradou AC, devenant ainsi la quatrième recrue estivale du club algérois, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football samedi dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat.

Ayant entamé sa carrière professionnelle en Libye sous le maillot d'Al-Ahly Benghazi, Tahir Bin Amir avait rejoint le DHJ El-Jadida avec lequel il avait évolué durant la saison 2022-2023,

avant de revenir à Al-Ahly Benghazi lors du précédent exercice dans un transfert libre.

Avec la sélection libyenne, Bin Amir compte 5 sélections depuis la première signée le 19 juin 2021. Le PAC a assuré auparavant le recrutement de trois éléments : le gardien de but Abdelkader Morceli (ex-MC El-Bayadh), le milieu de terrain Nassim Yettou (ex-ES Sétif), et l'attaquant Mohamed Kosaï Djeidjaâ (ex-NC Magra).

Côté départs, le PAC a ac-

cordé un bon de sortie au milieu offensif Yacine Tiraoui, qui s'est engagé pour un contrat de 3 saisons (+ une saison en option), avec le club belge du Sporting Charleroi, alors que le défenseur Mohamed Réda Hamidi a rejoint JS Kabylie.

Le PAC se trouve actuellement à Maribor en Slovénie pour un stage préparatoire, sous la houlette du nouvel entraîneur tunisien Radhi Jaïdi, qui a succédé au Français Corentin Martins, parti rejoindre le CR Belouizdad.

Le PAC et Al-Dhafra FC (Div.2/ Emirats arabes unis) se sont neutralisés jeudi (1-1), à l'occasion du premier match amical disputé par les "Académiciens" sur le sol slovène. L'unique but du PAC a été inscrit par sa nouvelle recrue estivale Nassim Yettou. Pour rappel, le PAC a bouclé la saison 2023-2024 à la sixième place en compagnie de la JS Kabylie, avec 42 points chacun, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire.

## Le Béninois Glélé Togbedji Irenée (AS Vita Club) s'engage avec l'USMK

Le défenseur central international béninois de l'AS Vita Club (RD Congo) Glélé Togbedji Irenée, s'est engagé avec l'USMK Khenchela, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football mardi, sans citer la durée du contrat.

Avant de rejoindre la formation congolaise, avec laquelle il a évolué lors de la deuxième partie de la saison 2023-2024, le joueur de 25 ans a porté les couleurs de Coton FC (Div.1/ Bénin).

Avec l'AS Vita Club, Glélé Togbedji Irenée a remporté en juin dernier la Coupe du Congo, après la victoire en finale contre le Céleste FC (1-0), au stade des Martyrs de Kinshasa. Selon la presse congolaise, Glélé Togbedji Irenée "a joué un rôle majeur dans cette consécration."

L'USMK a assuré auparavant l'arrivée de plusieurs joueurs, à l'image du gardien de but Oussama Litim (ex-MC Alger), des défenseurs Aymen Chaâraoui (ex-US Souf) et l'Ivoirien Gbâï Moïse (ex-Sol FC/ Côte d'Ivoire), des milieux de terrain Mohamed Réda Boumechra (ex-JS Kabylie), Hmdia Zenasni (ex-ASO Chlef), et Samid Aïboud (ex-Madar/ Arabie saoudite), et de l'attaquant congolais Prince Ibara (ex-Hong Linh Ha Tinh/ Vietnam). Pour préserver l'ossature de l'équipe, la direction a décidé de conserver plusieurs tauliers : le gardien de but Sofiane Khedaïria, les défenseurs Hamza Rebaï, Abdelali Guemroud, Abdelhafid Hagas, et Nabil Saâdou, le milieu offensif Chouaïb Debbeh, ainsi que le milieu de terrain et capitaine Abdelhakim Sameur. L'équipe poursuit sa préparation à Khenchela, au rythme de deux séances par jour, sous la conduite du nouvel entraîneur tunisien Hatem El-Missaoui. L'USMK se rendra probablement en Tunisie pour effectuer un stage précompétitif. L'USMK a bouclé la saison 2023-2024 à la 10e place avec 39 points, à sept longueurs du premier relégable l'ES Ben Aknoun. Les "Noir et Blanc" entameront le nouvel exercice à domicile face au vice-champion d'Algérie le CR Belouizdad, à l'occasion de la journée inaugurale prévue le 21 septembre prochain.

## Le défenseur Imadeddine Azzi s'engage avec l'USM Alger (club)

Le défenseur central du club Al-Kadhima koweïtien, Imadeddine Azzi, s'est engagé avec l'USM Alger pour une durée d'une saison renouvelable, a indiqué le club algérois de Ligue 1 de football Mobilis sur sa page officielle facebook. Agé de 26 ans, Imadeddine Azzi a précédemment évolué au MC Alger, le NA Hussein-Dey, avant de rejoindre le club koweïtien d'Al-Kadhima. Selon la presse locale koweïtienne, la di-

rection du club koweïtien a fixé un montant de 50.000 dollars pour le transfert du joueur sous forme de prêt. En vue de la saison sportive 2024-2025, l'USM Alger s'est montrée très active sur le marché de transferts avec le recrutement de pas moins de cinq joueurs. Il s'agit du milieu offensif Houssam-Eddine Ghacha, du latéral gauche Lyes Chetti, du milieu de terrain nigérian Wale Musa Ali, du défenseur central Kévin Mondeko et du milieu de terrain Glody Likonza. L'USMA a bouclé la sai-

son 2023-2024 à la quatrième place avec 49 points, loin derrière le champion le MC Alger (65 pts), sacré pour la 8e fois de son histoire. Les "Rouge et Noir" représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF en compagnie du CS Constantine. Exemptée du 1er tour préliminaire, l'USMA affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie.

## Aymen Mahious rejoint le CR Belouizdad (club)

L'attaquant algérien Aymen Mahious a rejoint le CR Belouizdad sous forme de prêt avec option d'achat en provenance du club suisse d'Yverdon, a annoncé le club algérois sur sa page officielle Facebook.

Auteur d'une bonne saison en Suisse avec Yverdon où il a inscrit 10 buts en 27 matches, l'ex-joueur de l'USM Alger a décidé de faire son retour en Algérie et de s'engager en faveur du CR Belouizdad qui souhaite faire une bonne campagne en Ligue des Champions Africaine.

Mahious (26 ans), meilleur buteur du dernier Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, avait rejoint le club suisse le mois d'octobre 2023 pour un contrat de trois ans.

## Le défenseur de l'US Biskra, Hamza Salem rejoint le Paradou AC

Le Paradou AC, sociétaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé mardi le recrutement du défenseur Hamza Salem, en provenance de l'US Biskra, un autre club de Ligue 1 Mobilis.

Cependant, la direction "Paciste" n'a précisé ni le montant, ni la durée du contrat signé par ce joueur de 26 ans, qui avant de rejoindre les Zibans avait évolué à l'Entente de Sétif. Le Paradou se trouve actuellement à Maribor (Slovénie) pour y effectuer un stage de préparation, sous la houlette de son nouvel entraîneur, le Tunisien Radhi Jaïdi, qui a succédé au Français Corentin Martins, parti rejoindre le CR Belouizdad.

Les Académiciens avaient effectué le plus gros de leur préparation lors d'un précédent stage à Alger, et ils se sont rendus en Slovénie essentiellement pour disputer des matchs amicaux, dans le cadre de la phase pré-compétitive.

Après le nul (1-1), concédé jeudi dernier face au FC Al-Dhafra (Div.2/ Emirats arabes unis), les camarades de Boulebina ont remporté leur deuxième match amical (3-2) face au Lokomotiv Zagreb, sociétaire de la 1re Division croate.

Le PAC avait terminé la saison 2023-2024 à la sixième place, en compagnie de la JS Kabylie, avec 42 points pour chaque club, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire.



## SUPERCOUPE D'ARABIE SAOUDITE (1/2 FINALE) Al-Ahli Djeddah éliminé par Al-Hilal, Mahrez passeur décisif



Al-Ahli Djeddah s'est incliné en demi-finale de la Supercoupe d'Arabie saoudite de football, après sa défaite face Al-Hilal (1-1, aux t.a.b : 1-4), mardi soir au stade de la cité de l'Emir Sultan Ben Abdelaziz à Abha.

Al-Ahli a ouvert le score par le Brésilien Roberto Firmino sur une passe lumineuse de l'aillier international algérien Riyad Mahrez (66e). Le buteur Serbe d'Al-Hilal Aleksander Mitrovic a égalisé en fin de match (90e).

Al-Hilal affrontera en finale le vainqueur de l'autre demi-finale, prévue mercredi au stade d'Abha entre Al-Nasr et Al-Taawoun (17h15, heure algérienne). La finale se jouera samedi.

Riyad Mahrez avait terminé meilleur passeur du championnat saoudien de football (Saudi Pro League) du dernier exercice 2023-2024 avec 13 offrandes, devant le milieu offensif portugais d'Al-Hilal Ruben Neves (12 passes), et l'attaquant vedette portugais d'Al-Nasr Cristiano Ronaldo (11 passes).

Mahrez avait rejoint les "Vert et Blanc" en juillet 2023 pour un contrat de quatre saisons en provenance du club anglais de Manchester City, contre un chèque de 30 millions d'euros plus 5 millions de bonus. Pour sa première saison en Arabie saoudite, Mahrez a également inscrit 11 buts en championnat, et a contribué à la réalisation de 24 buts, en 32 matchs joués.

## ALGÉRIE Décès de l'ancien international Sid Ahmed Belkedrouci

L'ancien attaquant de l'équipe nationale de football des années 1970 Sid Ahmed Belkedrouci, est décédé ce mardi à l'âge de 73 ans, a annoncé son ancien club le MC Oran mardi dans un communiqué.

Ancien joueur de plusieurs clubs de l'Ouest du pays tels que le RCG Oran (1966-1969), le GC Mascara (1969-1971), et le MC Oran à deux reprises (1971-1977) et 1978-1979), Belkedrouci compte 20 sélections avec les "Verts" de 1974 à 1979 pour un bilan de 7 buts.

En finale des Jeux africains disputée le 28 juillet 1978 au stade olympique du 5-juillet d'Alger, il avait été l'auteur de la passe décisive de l'unique but inscrit par Ali Bencheikh face au Nigeria (1-0).

Il avait terminé meilleur buteur du championnat d'Algérie sous le maillot du MCO en 1973 en compagnie d'Abdelhafid Fendi (MO Constantine) et Mourad Derridj (JS Kabylie) avec 14 buts chacun, et co-meilleur buteur en 1975 en compagnie de l'ancien meneur du jeu de RC Kouba Boualem Amirouche (18 buts). Côté palmarès, il avait remporté la Coupe d'Algérie 1975 avec le MCO aux dépens du MO Constantine (2-0), en marquant le deuxième but de son équipe à la 83e minute de jeu.

## LIGUE 1 - MC EL BAYADH Bouali à la tête d'un nouveau staff technique (club)

Un nouveau staff technique dirigera le MC El Bayadh, lors du nouvel exercice 2024-2025, conduit par l'entraîneur en chef, Fouad Bouali, a annoncé mercredi la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Bouali (64 ans), qui a terminé la saison passée sur le banc de touche de la JS Saoura (Ligue 1), sera assisté par l'ancien défenseur central du MC Alger, Redouane Bachiri, le préparateur physique, Tahar Chaouch Hocine, et l'entraîneur des gardiens de but de la JS Saoura, Salah Laouti.

Ces changements intervenus au niveau de la barre technique de la formation du Sud-ouest du pays font suite au départ d'Abdelhak Belaïd, la semaine passée, et ce, après avoir dirigé les premiers jours du stage que cette équipe effectue actuellement à Alger. Pour rappel,



le staff administratif du MCEB connaît lui aussi l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante élue lors de l'assemblée générale

tenue il y a près de trois semaines. Mohamed Ameer Belhakat est devenu le nouveau président du "Mouloudia" succédant à

Abdelkader Dahmani resté aux commandes du club tout au long des deux précédents mandats olympiques (2016-2024).

## LIGUE DES CHAMPIONS (1<sup>ER</sup> TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER) WATANGA FC-MCA

### L'Equato-guinéen José Nguema Owno Owno Asangono au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné un trio arbitral équato-guinéen conduit par José Nguema Owno Owno Asangono, pour diriger le match Watanga FC du Libéria - MC Alger, prévu dimanche au stade Nelson-Mandela de Baraki à Alger (20h00), comptant pour le 1er tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique, a annoncé le club algérois mercredi dans un communiqué.

José Nguema Owno Owno Asangono sera assisté de ses compatriotes, José Antonio Iko (ter assistant) et Car-

los Allhogo Ndong (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Camerounais Antoine Max Depadox Effa Essouma. La CAF a programmé cette première manche à Alger au lieu de Monrovia, sur demande du représentant libérien. Le match retour se jouera une semaine plus tard (23-24 août) dans le même stade.

En cas de qualification, le MCA sera opposé au vainqueur de la rencontre opposant l'US Monastir (Tunisie) à l'AS PSI (Tchad). Le match aller aura lieu à l'extérieur du 13 au 15 septembre, alors que la manche retour

est prévue à Alger (20-22 septembre).

L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition le CR Belouizdad, affrontera au premier tour préliminaire la formation de l'AC Léopards du Congo. Le match aller se jouera dimanche prochain au stade Alphonse Massamba-Debat à Brazzaville (14h30). Le retour aura lieu une semaine plus tard à Alger. En cas de qualification, le Chabab jouera à l'extérieur à l'aller face au qualifié de la double confrontation entre le Coton Bénin et l'AS Douanes du Burkina Faso.

## CSA/WA TLEMCCEN Samir Kendouci élu nouveau président

L'assemblée générale électorale du WA Tlemcen, tenue mardi soir, a abouti à l'élection de Samir Kendouci à la tête du club sportif amateur (CSA), au titre du nouveau mandat olympique (2024-2028).

Kendouci succède à Nacereddine Souleimane, qui a passé deux mandats à la tête de cette formation de l'Ouest du pays, qui évolue, depuis la saison passée, en championnat inter-régions

de football. Le nouveau président du WAT a été chargé, lors de l'exercice écoulé, de gérer les affaires de la section football du Widad, dont l'équipe première n'a pas réussi à faire un retour rapide en Ligue deux, après avoir terminé le championnat du groupe Ouest à la troisième position derrière le MC Saïda et l'IRB Kerma.

Cette équipe sera entraînée, la saison prochaine,

par un nouveau staff technique conduit par l'entraîneur en chef Djilali Lakhdari, qui sera assisté par Mohamed Houti, comme coach adjoint et par l'ancien international, Hichem Mezair, qui sera chargé de la préparation des gardiens de buts. Lyes Serir, lui, a été désigné au poste de préparateur physique.

Pour rappel, il y a trois saisons, la formation des

"Zianides" évoluait en Ligue 1, avant de signer deux relégations de suite pour se retrouver, depuis l'exercice dernier, en troisième palier.

Outre le football, le WAT compte également une section de volley-ball, qui a brillé la saison précédente, en remportant le titre de champion d'Algérie seniors messieurs et une coupe d'Algérie gagnée par les minimes filles.

## LIGUE 1 MOBILIS - ES SÉTIF Lancement des travaux de réhabilitation et restauration de l'hôtel "El Wifak" (direction)

Les travaux de réhabilitation et de restauration de l'hôtel "El Wifak" à Sétif ont été lancés mercredi, a annoncé la direction de la société Black Eagles du club ES Sétif, évoluant en championnat de Ligue 1 professionnelle de football.

L'ES Sétif a précisé sur sa page officielle Facebook que l'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la feuille de route des projets de la société Black Eagles ESS que "le groupe Sonelgaz s'est engagé à concrétiser avec sa reprise du club au début de la saison sportive 2023-2024". La restaura-

tion de l'hôtel "El Wifak" qui comprend notamment 62 chambres, un grand restaurant, une salle de conférences et une autre de sport prendra 12 mois, a-t-on ajouté. Le conseil d'administration de Black Eagles ESS a donné son accord pour l'octroi de 480 millions DA pour l'opération lancée ce mercredi de réhabilitation et de restauration totale de cet hôtel qui sera rouvert au public avec une priorité pour les diverses catégories du club. D'autres sommes d'argent ont été allouées à la réalisation de diverses structures et équipements qui contribueront à transformer le club

sétifien en club professionnel parmi lesquels une académie sportive projetée à Ouled Saber dont la réalisation mobilise 2,06 milliards DA, avait indiqué auparavant la direction du club. L'ESS a entamé fin juillet les préparatifs sous la houlette du nouvel entraîneur Réda Bendris sur les monts de Tikjda (Bouira) et se trouve actuellement en Tunisie où il devra disputer trois matches amicaux avant de regagner le pays à la fin de la prochaine semaine en vue de l'entame de la nouvelle saison de Ligue 1 Mobilis dont le coup d'envoi sera donné le 21 septembre.





**BAYERN**

**DE LIGT VENDU À MAN UTD**

Comme attendu, le défenseur central Matthijs de Ligt (25 ans, 22 matchs et 2 buts en Bundesliga pour la saison 2023-2024) quitte le Bayern Munich pour Manchester United à l'occasion de ce mercato d'été. Ce mardi, les Red Devils ont annoncé officiellement le recrutement de l'international néerlandais, acheté pour 50 millions d'euros, dont 5 millions d'euros liés à des bonus, et signé jusqu'en juin 2029, avec une année supplémentaire en option.

**LE REAL, DAVIES PRÉVENU...**

Régulièrement associé au Real Madrid et sous contrat jusqu'en juin 2025, le latéral gauche du Bayern Munich Alphonso Davies (23 ans, 29 matchs et 2 buts en Bundesliga pour la saison 2023-2024) dispose d'un avenir incertain. Mais comme pressenti ces dernières semaines, les Merengue n'envisagent pas le recrutement de l'international canadien sur ce mercato d'été. D'après les informations du quotidien Marca ce mercredi, la Maison Blanche a d'ores et déjà prévenu le jeune talent munichoïse : son arrivée est seulement possible au terme de son bail avec le Bayern dans un an. Reste désormais à savoir si Davies est réellement prêt à attendre, malgré la pression des dirigeants bavarois, pour rejoindre le Real.

**FENERBAHÇE L'ARBITRAGE, MOURINHO FULMINE...**

Mardi, Fenerbahçe a été éliminé dès le 3e tour préliminaire de la Ligue des Champions par Lille (1-2, 1-1 a.p.). Frustré par un échec injuste à ses yeux (voir ici), l'entraîneur du club turc José Mourinho a également déploré la gestion de l'arbitre de cette rencontre, José Maria Sanchez Martinez.

"Si je parle, je vais avoir des problèmes. Je ne veux pas continuer cette phrase. Nous attendrons le tirage au sort de la Ligue Europa. Si vous vous interrogez sur le reste de ma phrase, je vous invite à regarder la finale de la Ligue Europa Rome-Séville jouée lors de la saison 2022-2023. Vous comprendrez alors le reste de la phrase. C'est le travail de l'arbitre de ne pas perdre de temps. Il doit respecter le jeu et doit faire en sorte que les joueurs le respectent", a soufflé le technicien portugais en conférence de presse.

**JUVENTUS SZCZESNY VA ÊTRE LIBÉRÉ**

Ne figurant pas dans les plans de l'entraîneur Thiago Motta, le gardien de la Juventus Turin Wojciech Szczesny (34 ans, 35 matchs en Serie A pour la saison 2023-2024) se retrouve poussé vers la sortie sur ce mercato d'été. Pour faire partir le Polonais, la Vieille Dame a accepté de négocier une rupture à l'amiable de son contrat, qui expire en juin 2025, d'après le journaliste Fabrizio Romano ce mardi.

Bientôt libre, l'ex-portier d'Arsenal a réussi à obtenir un joli chèque, dont le montant n'a pas été précisé, pour quitter le club turinois. Pour rappel, à ce poste, la Juve s'est déjà renforcée sur cette période des transferts avec l'arrivée de Michele Di Gregorio, acheté pour 14,3 millions d'euros en provenance de Monza.

**ROMA DYBALA VERS AL-QADSIH !**

Encore un talent prêt à céder aux sirènes de l'Arabie saoudite ? Selon les informations de Foot Mercato ce mercredi, l'attaquant Paulo Dybala (30 ans, 28 matchs et 13 buts en Serie A pour la saison 2023-2024) est tout proche de quitter l'AS Roma pour rejoindre Al-Qadsih. L'international argentin se trouve sur le point de trouver un accord contractuel avec la formation saoudienne pour un bail de trois ans, assorti d'un salaire annuel de 15 millions d'euros !

Al-Qadsih, où évolue désormais Pierre-Emerick Aubameyang, semble avoir fait le plus dur, en attendant de s'entendre avec la Roma. Les négociations se poursuivent entre les deux équipes, confirme le journaliste Fabrizio Romano. Pour quel montant ? La clause de départ, fixée à 12 millions d'euros, de Dybala pour les clubs non-italiens n'est plus valide, et un accord paraît possible pour un montant supérieur.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant  
Fayçal Laouar  
Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdehamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz



## ALGÉRIE - PALESTINE

**L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à sanctionner l'entité sioniste pour ses crimes**

Le Conseil de sécurité ne doit plus se contenter de compter les martyrs à Gaza mais plutôt agir et imposer des sanctions à l'entité sioniste pour ses crimes, a déclaré mardi le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama lors d'une réunion au Conseil de sécurité consacrée à la situation au "Moyen-Orient, y compris la question palestinienne".

"Allons-nous nous contenter de compter le nombre de morts à Gaza? ce n'est pas pour cela que le Conseil de sécurité a été créé", a martelé M. Bendjama qui a appelé le Conseil de sécurité à utiliser les outils juridiques dont il dispose contre la puissance occupante sioniste, "incluant les sanctions".

"Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités en traitant les causes profondes de la question palestinienne, à savoir l'occupation illégale des territoires palestiniens", a-t-il affirmé.

"Cela fait 311 jours que notre Conseil est méprisé au moment où toute une population est soumise à une punition collective", a dit le diplomate.

"Samedi dernier, le monde s'est réveillé pour apprendre qu'une autre tragédie au eu lieu pendant la nuit", a-t-il souligné, faisant référence au bombardement de l'école Al-Tabeeen dans le quartier El-Daraj, à Gaza, qui a fait plus de 400 martyrs. C'est précisément autour de ce massacre que la réunion "publique d'urgence" du Conseil de sécurité a été tenue mardi à la demande de l'Algérie.

M. Bendjama a indiqué, à ce propos, que le Secrétaire général de l'ONU avait clairement déclaré que l'école en question abritait des réfugiés. "Il s'agit de la troisième école ciblée par l'occupant en deux jours", a-t-il signalé.

"Ces crimes et les précédents n'auraient pas été possibles sans l'aide militaire et financière fournie à l'agresseur" sioniste, a-t-il soutenu.

"Plus de 100 victimes dont des femmes et des enfants s'ajoutent ainsi aux près de 40.000 martyrs palestiniens. Ces martyrs n'étaient-ils pas des humains? n'avaient-ils pas des rêves et de l'espoir, comme nous tous?", s'est-il indigné. Le représentant de l'Algérie a signalé, par ailleurs, que l'entité sioniste entravait délibérément la résolution 2735 du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza.

"L'Algérie avertit contre ces sabotages continus face aux efforts menés par l'Egypte, les Etats-Unis et le Qatar pour mettre en œuvre cette résolution", a-t-il fait savoir, rappelant le soutien de l'Algérie aux actions de médiation menées par ces trois pays. "On ne peut pas compliquer les négociations en ajoutant à chaque fois de nouvelles conditions", a-t-il assuré, pointant la mauvaise volonté avérée de l'entité sioniste.

"Nous devons agir maintenant, notre inaction coûte des vies humaines et menace le destin du peuple palestinien", a-t-il mis en garde.

**L'Algérie a révélé au grand jour les crimes sionistes à travers ses positions en faveur des Palestiniens (ambassadeur de Palestine)**

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, M. Fayed Abu Aita, a affirmé que l'Algérie avait réussi à révéler au grand jour les crimes sionistes contre le peuple palestinien à travers sa position en faveur de la cause palestinienne aux Nations Unies, soulignant que sa qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité était d'une importance extrême, car convaincue de la défense de cette cause par la prise de positions favorables pour protéger le peuple palestinien contre la barbarie sioniste.

Invité de l'émission "Couloir de la diplomatie" (Riwaq Ed-diplomassya) de la Télévision algérienne, l'ambassadeur palestinien a indiqué que la présence de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité était "extrêmement importante, car

convaincue de la défense de la cause palestinienne pour laquelle elle prend les positions favorables à point nommé pour protéger le peuple palestinien contre la barbarie sioniste et ses crimes commis de sang-froid".

Alors que le monde tourne le dos aux crimes commis à Gaza, "l'Algérie place ce dossier en tête des priorités comme étant une question nationale et humanitaire de premier plan, et a réussi à révéler au grand jour les atrocités commises contre le peuple palestinien sans défense, notamment les enfants", a déclaré l'ambassadeur palestinien.

M. Fayed Abu Aita a appelé les pays ayant normalisé leurs relations avec l'entité sioniste à "se réveiller", car ces pays croient que la normalisation avec l'entité sioniste va servir le peuple palestinien et

sa cause, a-t-il déploré.

"Ils devraient au moins faire pression sur cette occupation en mettant un terme à toute forme de normalisation, à la lumière de la persistance de ces massacres horribles", a ajouté le diplomate.

Quant à l'unité nationale, le diplomate a souligné qu'il s'agit d'une question "extrêmement importante sans laquelle nous serons dans une position de faiblesse", rappelant que "l'Algérie a fourni beaucoup d'efforts pour consacrer l'unité palestinienne et mettre un terme à la division, c'est pourquoi nous exhortons tout un chacun à unifier les rangs palestiniens pour faire face à l'occupant".

"Nous déplorons la continuité de la division dans le contexte de cette guerre insensée menée contre notre peuple", a-t-il poursuivi. Sur

les massacres à Gaza depuis le 7 octobre dernier, le diplomate les a qualifiés de "honte" pour l'occupant sioniste et tous ceux le soutenant.

Et de poursuivre, "nous sommes traumatisés par cette injustice que vit le peuple palestinien et devant laquelle le monde reste les bras croisés".

Il a salué, par ailleurs, "les positions honorables des peuples européens, américains et de certains pays, contrairement à la position officielle de certains de ces pays et gouvernements". "Il y a des Etats qui ont reconnu l'Etat de Palestine, pour ne citer que la Norvège, l'Espagne et la Slovaquie, et c'est pourquoi nous aspirons à ce que tous les pays du monde leur emboîtent le pas afin de réaliser la solution à deux Etats et mettre fin à ce crime contre le peuple palestinien", a-t-il ajouté.

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc (MDN)**

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, ont déjoué, durant la période du 8 au 13 août en cours, des tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 08 au 13 août 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté (02) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", note le même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (49) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (03) quintaux et (70) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", alors que "(5,60) kilogrammes de cocaïne et (308 683) comprimés psychotropes ont été saisis".

Selon le même bilan, des détachements de l'ANP arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, "(415) individus et saisi (11) véhicules, (71) groupes électrogènes, (62) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "(24) autres individus ont été arrêtés et (05) fusils de chasse, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, (02) pistolets automatiques, (35305) litres de carburants, (62,67) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, ainsi que (46,8) quintaux de tabacs ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de "(285) individus à bord d'embarcations de construction artisanale", alors que "(172) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan du MDN.

## DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

**Réunion de coordination sur les activités à venir des deux chambres du Parlement**

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, ont présidé, mercredi au siège du Conseil à Alger, une réunion de coordination concernant les activités à venir des deux chambres du Parlement entrant dans le cadre de la diplomatie parlementaire, indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

"Cette réunion vise à renforcer la participation positive de l'Algérie dans les forums parlementaires régionaux et internationaux", a précisé la même source, notant que l'événement s'est tenu en présence des présidents des commissions des affaires étrangères des deux chambres, de membres des deux chambres, ainsi que de représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la préparation des activités internationales des deux chambres du Parlement avant l'ouverture de la prochaine session parlementaire, a-t-on précisé. "Elle a pour objectif d'harmoniser les visions en vue d'assurer une meilleure représentation du Parlement algérien dans les organisations et assemblées parlementaires internationales, africaines, arabes et méditerranéennes, dont il est membre (au niveau africain, arabe, européen/méditerranéen, ainsi qu'international)", indique, en outre, le communiqué.

"L'objectif est de soutenir la diplomatie officielle dans son action active et son engagement extérieur soutenu, sous la supervision et conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, contribuer à la défense des principes, positions et intérêts de l'Etat algérien, ainsi que les causes justes dans le monde, notamment la lutte contre le colonialisme et la consécration du droit des peuples à l'autodétermination", poursuit le texte. La réunion de coordination entre les deux chambres du Parlement a permis d'aborder les principaux points du programme d'activités parlementaires internationales à venir, incluant des événements importants organisés par divers organisations et forums parlementaires régionaux et internationaux dont le Parlement algérien est membre, lit-on dans le même communiqué.

Et de poursuivre: "Elle a également constitué une opportunité pour les présidents des deux chambres du Parlement de relever avec fierté le retour de l'Algérie à sa place naturelle de leadership de la région, du continent et du monde, en alignant ses politiques étrangères avec ses principes issus de son héritage novembriste, faisant remarquer que "les résultats obtenus au plus haut niveau de la diplomatie parlementaire illustrent clairement la vitalité et l'efficacité de la diplomatie de la nouvelle Algérie sous l'égide du Président Abdelmadjid Tebboune". La réunion a permis, en outre, de discuter et de procéder à

un échange de points de vue sur la situation actuelle et les perspectives de l'activité parlementaire commune bilatérale et multilatérale. "Elle a permis sur un autre volet d'explorer les voies et moyens à même de permettre d'obtenir de nouveaux acquis lors des prochaines échéances, consacrant ainsi le rôle de leader joué par la diplomatie algérienne dans diverses instances internationales et continentales, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, pour défendre la liberté et la souveraineté des nations, soutenir le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, tout en réaffirmant le principe de non-ingérence dans les affaires internes des Etats et en privilégiant les solutions pacifiques et négociées aux conflits internationaux et régionaux", a ajouté le communiqué.

Les présidents des deux chambres du Parlement ont également souligné "la nécessité d'adopter le principe d'égalité et de réciprocité dans les relations diplomatiques parlementaires au sein des différentes instances internationales, et ont insisté sur l'importance pour la diplomatie parlementaire de mettre en valeur les atouts économiques et les opportunités d'investissement de l'Algérie, en cohérence avec la priorité donnée à la diplomatie économique et à l'indépendance des décisions politiques et économiques", conclut la même source.